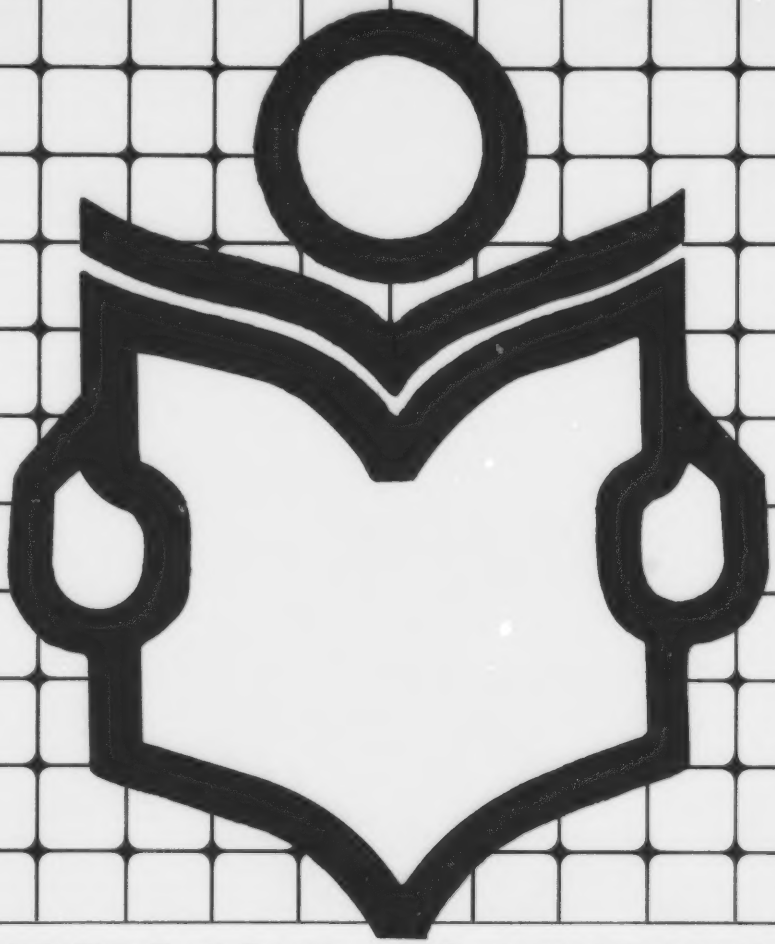

SENTIERS POUR LES APPRENANTS

STRATÉGIE D'ALPHABÉTISATION POUR LES MANITOBAINS

LE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ALPHABÉTISATION

Éducation
et Formation
professionnelle
Manitoba

Sentiers pour les apprenants

Stratégie d'alphabétisation pour les Manitobains

Rapport du Groupe de travail sur l'Alphabétisation du Manitoba

Le présent rapport est aussi disponible en anglais et peut être obtenu en s'adressant au Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, Direction des communications, Pièce 116, 1200, avenue Portage, Winnipeg R3G 0T5, ou en composant le 945–6185.

Avril 1989

89-058874/

Sentiers pour les apprenants

Alphabétisation et analphabétisation au Manitoba

Évolution de la perception du problème

Alphabétisation : n. Enseignement de l'écriture et de la lecture
Petit Robert

Selon la tradition, au Manitoba comme ailleurs au Canada, l'alphabétisation se définit comme la capacité de lire à laquelle on peut s'attendre de la part d'un élève qui a atteint un certain niveau scolaire. En général, la capacité de lire et d'écrire d'un élève de 9e année ou de niveau permettant d'entrer au cours secondaire sert de référence.

Ce renvoi au réseau scolaire officiel traduit le fait que le passage par notre réseau d'éducation universelle est la « route » qui a mené les Manitobains et Manitobaines à l'alphabétisation.

Table des matières

Chapitre un	Sentiers pour les apprenants	Page 1
Chapitre deux	Groupe de travail sur l'alphabétisation du Manitoba	Page 9
Chapitre trois	Les causes profondes de l'analphabétisme au Manitoba	Page 17
Chapitre quatre	Une stratégie préventive	Page 21
Chapitre cinq	L'apprenant adulte au Manitoba	Page 27
Chapitre six	L'alphabétisation et la communauté autochtone du Manitoba	Page 37
Chapitre sept	La collectivité des programmes « anglais langue seconde »	Page 44
Chapitre huit	La réaction du gouvernement	Page 50
Chapitre neuf	Stratégie d'alphabétisation pour les Manitobains et les Manitobaines	Page 55
	Les Recommandations :	
	Politique	Page 56
	Financement	Page 57
	Conseil de l'alphabétisation des adultes du Manitoba	Page 58
	Bureau de l'alphabétisation	Page 60
	Moyens de soutien à l'intention des apprenants	Page 63
	Sensibilisation	Page 64
	1990 - Année internationale de l'alphabétisation	Page 65
	L'Élève vulnérable	Page 66
	Financement de l'alphabétisation en milieu autochtone	Page 69
	Rôle du Manitoba dans l'alphabétisation en milieu autochtone	Page 71
	Anglais langue seconde	Page 74
	Formation et éducation à l'intention des éducateurs et des personnes qui travaillent en alphabétisation	Page 79
	Conclusion	Page 82

On pose comme hypothèse que ceux et celles qui ont terminé avec succès leur scolarisation au Manitoba disposeront en lecture et en mathématiques des aptitudes nécessaires pour fonctionner efficacement dans notre société et y connaître le succès, et surtout pour répondre aux exigences du marché du travail et atteindre l'autonomie financière.

Au Manitoba donc, l'alphabétisation est perçue comme l'atteinte d'un certain niveau scolaire, et elle tire sa valeur de ses effets sur la capacité de chacun et chacune de connaître l'autonomie ou le succès financier grâce à un emploi.

> **analphabète** : adj. et n. Qui ne sait ni lire ni écrire.
> *Petit Robert*

Et inversement, au Manitoba, on a eu tendance à percevoir l'analphabétisme comme le fait de n'avoir pas réussi à atteindre un certain niveau scolaire. On l'a également jugé non souhaitable principalement à cause de ses effets sur la capacité d'une personne de devenir autonome ou de connaître le succès financier grâce au travail.

Les analphabètes sont des personnes qui, pour quelque raison que ce soit, n'ont pas réussi à suivre la « route de l'alphabétisation » tracée par le réseau d'éducation et le réseau scolaire public du Manitoba.

Les analphabètes font face à une gamme de difficultés dans leurs efforts de fonctionner efficacement et de connaître le succès dans notre société. Les changements technologiques, l'évolution de la « société de l'information » et les transformations du marché du travail ont fait de l'analphabétisme un obstacle à l'emploi ou au succès financier encore plus grand aujourd'hui que par le passé. Outre ses conséquences économiques, l'analphabétisme – le manque d'aptitudes à lire, à écrire, à calculer et à communiquer – restreint les possibilités d'auto–perfectionnement et d'accomplissement personnel de la personne, dans une société alphabétisée.

Les analphabètes connaissent des problèmes pratiques dans presque toutes les sphères d'activité de la vie, ce qui limite leurs choix et leurs possibilités.

Les personnes demeurées analphabètes sont incapables :

- de passer les examens de conduite écrits
- de faire la lecture à leurs enfants, ou de les aider à faire leurs devoirs
- de lire les journaux ou des livres
- de rédiger des lettres pour garder le contact avec leurs parents et amis
- d'obtenir des promotions au travail
- de profiter des possibilités de formation ou d'éducation pour lesquelles la capacité de lire et d'écrire constitue une condition préalable
- de commander des articles dans un catalogue
- de se servir d'ordinateurs

Et la liste se poursuit. Le groupe de travail a appris les frustrations qu'éprouvent les personnes qui, pour une raison quelconque, n'ont pas fait un voyage fructueux sur la « route de l'alphabétisation .»

Les programmes d'alphabétisation se sont concentrés sur l'acquisition d'aptitudes en lecture et en mathématiques qu'on retrouve à un certain niveau scolaire, normalement à celui requis pour suivre les programmes de formation professionnelle. Dans le passé, on a eu tendance à offrir ces programmes par l'entremise des écoles, comme un genre de prolongement du rôle de celles-ci comme route conduisant à l'alphabétisation.

L'approche était normative : **l'analphabétisme était mauvais, et il fallait que les analphabètes se conforment à une série d'attentes fondées sur les résultats « normaux » du système d'éducation.**

Au fil des ans, les divers programmes offerts par les gouvernements ont permis à des milliers de personnes de réaliser cette adaptation. Mais des milliers d'autres n'y sont pas parvenues.

Ceux et celles qui se préoccupaient de l'alphabétisation au Manitoba ont de plus en plus acquis une nouvelle opinion de ce phénomène, une opinion axée non sur les perceptions normatives du passé selon lesquelles « l'analphabétisme est mauvais », mais plutôt sur les motifs, les désirs et l'engagement de ceux et celles pour qui le cheminement sur la route de l'alphabétisation n'avait pas donné les résultats escomptés.

L'apprenant et la perception changeante de l'alphabétisation

Avec l'évolution de la compréhension de l'alphabétisation, l'analphabétisme se définit de moins en moins en fonction de niveaux scolaires ou même de répercussions sur l'emploi.

Il se définit plutôt en fonction des besoins et des désirs de la personne : **on juge qu'il y a un problème d'alphabétisation lorsqu'un manque d'aptitude à lire, à écrire, à communiquer ou à calculer empêche une personne de se livrer à des activités ou d'atteindre des objectifs qui sont importants et souhaitables pour elle.**

L'apprenant est la personne qui, percevant un manque d'aptitudes en lecture, en écriture, en communications ou en mathématiques comme un obstacle à l'exécution d'activités ou à l'atteinte d'objectifs importants et souhaitables, cherche à acquérir ces aptitudes pour son propre bien.

Des raisons nombreuses et variées poussent les apprenants à s'instruire.

L'obtention d'un emploi ou d'une promotion peut inciter un adulte qui a quitté l'école depuis un certain nombre d'années à s'instruire davantage. Un immigrant peut désirer apprendre à lire et à écrire afin de pouvoir magasiner pour sa famille ou communiquer avec les personnes qui assurent l'éducation de ses enfants, ici, au Canada.

Un parent à faible revenu peut devenir un apprenant afin d'être en mesure d'aider ses enfants dans leurs travaux scolaires, dans l'espoir qu'ils pourront obtenir de meilleurs salaires et jouir d'une plus grande sécurité financière, dans l'avenir.

Dans l'univers de l'apprenant donc, les équivalents scolaires ou même la pertinence à l'emploi ne constituent pas nécessairement des indicateurs adéquats de l'alphabétisation ou de l'analphabétisme.

Le déterminant est les objectifs personnels de l'apprenant ainsi que sa perception du besoin de s'instruire pour atteindre ces objectifs.

Le groupe de travail souscrit à cette perception de l'alphabétisation « axée sur l'apprenant ». Dans ce contexte, nous croyons que **l'analphabétisme se définit plus adéquatement comme suit :**

> **manque d'aptitudes que des individus ou des groupes jugent nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se fixent eux–mêmes comme individus, membres d'une famille et d'une collectivité, consommateurs, employés et membres d'associations sociales, religieuses ou autres auxquelles ils ont choisi d'appartenir.**

Et une définition plus pratique de l'alphabétisation serait la suivante :

> **capacité suffisante de lire, d'écrire, de comprendre et d'employer les mathématiques pour répondre aux besoins que l'apprenant définit comme importants pour lui.**

« La seule alphabétisation importante est celle qui sert.» .(Traduction libre)

M.M. Lewis

Le phénomène de l'apprenant, c'est–à–dire de la personne qui définit que son manque d'aptitudes est important sur le plan personnel et cherche concrètement à acquérir ces aptitudes, se retrouve également comme phénomène communautaire.

« Les collectivités apprenantes » sont des groupes au sein de la population qui perçoivent l'acquisition d'aptitudes en lecture, en écriture et en mathématiques comme un moyen d'atteindre des objectifs communs.

La communauté autochtone du Manitoba devient de plus en plus une « collectivité apprenante ». Elle considère que l'alphabétisation représente une étape clé dans le renforcement de la culture autochtone, et dans ses efforts visant à assumer une plus grande responsabilité et à exercer une meilleure direction de ses affaires.

Les immigrants au Canada représentent une autre série de collectivités d'apprenants alors qu'ils cherchent à apprendre à lire et à écrire ainsi qu'à acquérir des compétences linguistiques en tant qu'outils fondamentaux dans leurs efforts pour se tailler une place au sein de la société canadienne.

La transformation déterminante : le passage d'analphabète à apprenant

Un analphabète est une personne qui ne sait ni lire ni écrire. Dans de nombreux cas, les analphabètes peuvent accepter cette situation. Ils peuvent accorder peu de valeur à l'alphabétisation. Leur incapacité de lire et d'écrire peut ne constituer qu'un élément parmi une série de handicaps socio-économiques allant d'une situation pitoyable en matière de logement à la malnutrition en passant par le chômage.

Ils peuvent accepter l'analphabétisme comme un phénomène normal, et considérer le fait d'apprendre à lire et à écrire comme une chose que font les « élèves » dans les écoles, c'est–à–dire une activité réservée aux enfants. Ils ne voient peut-être aucune autre route que le réseau scolaire pour atteindre l'alphabétisation. Ils peuvent avoir vécu des expériences désagréables ou humiliantes dans le réseau scolaire, et associer ces expériences au fait d'apprendre à lire et à écrire. Il peut aussi s'agir d'immigrants qui n'ont pas appris à lire et à écrire dans leur langue maternelle.

Il est indéniable que leur analphabétisme contribuera à leurs difficultés globales et réduira leurs possibilités ou leur capacité de modifier leur situation, tout comme il ne fait aucun doute que ces répercussions prendront de l'ampleur à mesure que les changements technologiques affecteront ceux et celles qui n'auront pas acquis les aptitudes élémentaires en matière d'alphabétisation.

L'analphabète ne considère toutefois pas l'acquisition de ces aptitudes comme un objectif pratique ou prioritaire. Il accepte le fait qu'il n'a pas la capacité de s'instruire.

La transformation de l'analphabète en apprenant se produit lorsque la personne prend conscience de la valeur de l'alphabétisation pour elle–même et commence à chercher des moyens d'acquérir cette connaissance et ces aptitudes.

Les programmes d'alphabétisation du gouvernement doivent poursuivre les objectifs suivants :

- encourager la transformation de l'analphabète en apprenant, et l'appuyer
- donner à l'apprenant des moyens de s'instruire en lui offrant une variété de sentiers d'alphabétisation qui reflètent le rôle déterminant de l'apprenant et tiennent compte de la situation et des objectifs de chacun

Les recommandations du présent rapport peuvent favoriser ces objectifs fondamentaux.

Groupe de travail sur l'alphabétisation du Manitoba

Le ministre de l'Éducation a formé le Groupe de travail sur l'alphabétisation du Manitoba le 14 octobre 1988.

Le Groupe de travail sur l'alphabétisation a reçu pour mandat de définir l'ampleur du problème de l'analphabétisme chez les groupes touchés, et de recommander une stratégie d'établissement de programmes d'alphabétisation permanents qui répondent à leurs besoins.

Le **mandat** du groupe de travail était le suivant :

a) procéder à une vaste consultation des particuliers, des corps intermédiaires, des employés, des institutions publiques, des écoles publiques et indépendantes, des collèges et des universités;

b) procéder à une recherche sur les moyens d'offrir des programmes d'alphabétisation à certains groupes cibles comme les adultes, les Autochtones, les néo-Canadiens et les jeunes décrocheurs scolaires;

c) procéder à une recherche sur l'éducation à distance, les travaux pratiques, l'enseignement en classe et l'instruction axée sur la collectivité comme l'éducation au lieu de travail, en fonction des programmes actuels du gouvernement et du secteur privé qui travaillent à l'alphabétisation des Manitobains et Manitobaines;

d) consulter le public de tout le Manitoba pour connaître les préoccupations de la population et cerner tout problème ou lacune dans la formation d'alphabétisation;

e) définir pour régir l'alphabétisation des principes significatifs pour les Manitobains et Manitobaines;

f) recueillir des renseignements, les analyser et les synthétiser dans un rapport qui, tout en formulant des recommandations à l'intention du ministre, trace une stratégie d'établissement de programmes d'alphabétisation permanents.

Membres du groupe de travail

Les membres du groupe de travail ont été choisis non seulement pour leur expérience et leur compétence professionnelle, mais aussi de manière à représenter les collectivités et groupes que le problème touchait particulièrement. Comme toutes ces personnes ont continué à occuper leur emploi régulier pendant qu'elles faisaient partie du groupe de travail, l'établissement du présent rapport a exigé d'elles de grands sacrifices personnels.

Les personnes suivantes faisaient partie du groupe de travail.

- **Rosemary Vodrey (présidente)** – Psychologue scolaire, ancienne annonceure, étudiante de l'éducation permanente (droit), collaboratrice communautaire active
- **Julia Boon** – Administratrice d'école de langues privée
- **Claire Comte** – Infirmière et membre active de la communauté francophone
- **Sharon Fiddler** – Administratrice au sein d'une commission scolaire autochtone

- **Eric Jonasson** – Conseiller scolaire et membre de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba (en remplacement de Vern Kulyk)
- **Gaston Joseph** – Administrateur de l'organisme Manitoba Community Colleges
- **Gary Kilarr** – Professeur d'université spécialiste des programmes de lecture et de langue maternelle
- **Fredelina Paqueo** – Agente immobilière et membre active de l'association philippine
- **Strini Reddy** – Directeur général d'écoles et membre exécutif de l'organisme Manitoba Association of School Superintendents
- **Betty Husby** – Présidente entrante, Manitoba Teachers' Society (en remplacement de Charles Tinman)

Le groupe de travail comptait sur les services du personnel suivant :

- Bob Gorchynski, directeur général
- Robin Millar, investigatrice
- Lori Penner, investigatrice
- Darlene Joss, secrétaire administrative

Activités du groupe de travail

Le groupe de travail a tenu sa première réunion le 21 octobre 1988, et sa dernière le 7 avril 1989.

Le groupe de travail a soumis ses recommandations définitives au ministre à la fin d'avril 1989.

Le groupe de travail a tenu un total de 30 audiences publiques, dans tout le Manitoba. Le calendrier initial a été rallongé afin d'ajouter une audience à Winnipeg, pour répondre à la demande du public. Bien que le mauvais temps ait forcé l'annulation de deux réunions prévues à Grand Rapids et à Gimli, en janvier, nous avons reçu les commentaires et les mémoires des particuliers et des groupes intéressés de ces deux centres.

Principes de travail

Avant les audiences publiques, le groupe de travail a établi les principes de travail suivants.

1. L'alphabétisation constitue une valeur culturelle déterminante, au Canada. Elle représente donc un droit fondamental de tous les citoyens et citoyennes.
2. Tous les citoyens et citoyennes ont le droit d'avoir un accès intégral à la possibilité d'acquérir en matière d'alphabétisation des aptitudes qui correspondent à leurs besoins personnels et aux besoins de leur collectivité.
3. Les définitions de l'alphabétisation sont dynamiques et évoluent, selon le contexte culturel, social, économique, géographique, politique et historique dans lequel évolue la personne.
4. L'alphabétisation est la capacité d'employer des aptitudes en lecture, en écriture, en calcul et en communications aux fins de l'auto–perfectionnement et de l'accomplissement personnel.
5. Le Canada constitue une société multiculturelle. Par conséquent, le patrimoine linguistique et les langues de tous ses citoyens et citoyennes doivent être mis en valeur par le biais d'expériences d'alphabétisation en langue première et la reconnaissance de l'apprentissage antérieur.
6. L'alphabétisation comprend la langue parlée, sans toutefois s'y limiter.

Méthodologie

Dès le début de ses activités, le Groupe de travail sur l'alphabétisation a défini les quatre grandes étapes suivantes dans l'exécution de son travail :

- rassemblement des renseignements
- audiences publiques
- analyse et évaluation
- établissement et rédaction du rapport

Recherche et rassemblement des renseignements

Cette première étape a compris la définition d'une orientation, d'un objectif et d'un cadre de travail afin de permettre au groupe de travail de remplir son mandat. Cela a porté notamment sur ce qui suit :

- poser pour régir l'alphabétisation des principes de travail qui permettent aux Manitobains et aux Manitobaines d'avoir une compréhension significative de l'alphabétisation;
- obtenir de sources manitobaines, canadiennes et internationales les principaux rapports et documents traitant de l'alphabétisation, et se familiariser avec leur contenu.

Les renseignements recueillis sur l'alphabétisation comprenaient des rapports d'études, des articles de journaux, des publications et du matériel publicitaire ainsi que des informations sur des programmes d'alphabétisation sur pied dans diverses parties du monde.

En outre, les membres du groupe de travail ont visité un certain nombre de programmes publics et privés offrant des cours d'alphabétisation, à Winnipeg, dont Journeys Adult Education, Winnipeg Adult Education Centre, Beat the Streets, le Collège communautaire Red River, Éducation des adultes et éducation continue, Applied Linguistics Centre, Parent Child Centre (École Pinkham), Human Ressources Centre et Lion's Place (centre du troisième âge).

Au cours de cette étape, nous avons procédé à une étude et à une analyse des rapports établis par d'autres groupes de travail et organismes.

Nos investigateurs ont rédigé notamment les rapports de recherche suivants :

1. Models of adult literacy programming
2. Alternate programming for « at risk » students
3. Private institutions delivering language/literacy programming
4. Drop-outs
5. School divisions delivering adult literacy/ESL programming
6. Women in literacy
7. Literacy Councils/Campaigns
8. The Case for Mother Tongue Literacy

(Des copies de ces rapports sont disponibles dans un volume d'annexes publié séparément.)

Audiences publiques

Le mandat du groupe de travail comprenait notamment une vaste consultation du public. Pour répondre à cette exigence, nous avons étudié les endroits possibles où l'on pourrait tenir des audiences et avons choisi en fonction de l'intérêt démontré par les collectivités vis–à–vis des programmes d'alphabétisation, d'une représentation de toutes les régions de la province et du potentiel offert par les collectivités pour ce qui est du nombre actuel ou possible d'apprenants.

Nous avons décidé de tenir 10 audiences publiques à Winnipeg, et 20 dans les régions rurales et septentrionales du Manitoba. Certaines collectivités devaient avoir deux audiences publiques le même jour, à des endroits différents, afin d'obtenir la participation des différents groupes qui y vivent. De même, nous avons décidé qu'il y aurait 10 audiences à Winnipeg pour entendre les diverses communautés qu'on y trouve, et pour nous concentrer sur les groupes cibles définis, à savoir les Autochtones vivant en milieu urbain, les néo-Canadiens, les personnes âgées et les décrocheurs. Les audiences axées sur les communautés devaient permettre à ces groupes de se faire représenter plus facilement.

Le groupe de travail a formé deux groupes de trois personnes afin de pouvoir tenir les 30 audiences publiques entre le 8 décembre 1988 et le 2 février 1989.

Le groupe de travail est heureux du résultat des audiences publiques, pour ce qui est tant du nombre que de la qualité des intervenants qui se sont présentés devant lui. Au total, nous avons reçu plus de 350 exposés et mémoires de tous les secteurs de la collectivité.

Bien que le groupe de travail ait fait connaître ses activités tant en français qu'en anglais et communiqué directement avec les éducateurs et les chefs de file de la communauté francophone, celle–ci n'a déposé qu'un seul mémoire. Au cours de nos discussions, on nous a dit s'inquiéter chez certains Franco-Manitobains du fait que l'alphabétisation francophone ne soit pas appréciée à sa juste valeur, au sein de la communauté.

Dans nos recommandations, nous prions le gouvernement de prendre des mesures à ce sujet, et de fournir un appui adéquat aux activités d'alphabétisation francophone au Manitoba.

Perspective de l'apprenant

Nous sommes particulièrement heureux de la contribution des apprenants de tout le Manitoba. Ces personnes, qui ont défini l'acquisition d'aptitudes en matière de lecture et d'écriture comme importante pour atteindre certains objectifs qu'elles se sont fixés et qui cherchent activement des sentiers qui les conduiront à l'alphabétisation, ont aidé tous les membres du groupe de travail à mieux comprendre l'alphabétisation en tant qu'expérience et phénomène personnel.

Nous renvoyons à leurs commentaires et à leurs points de vue tout au long du présent rapport, et nos recommandations doivent beaucoup au sentiment et à l'engagement personnel que ces apprenants ont apportés aux travaux du groupe de travail.

Les causes profondes de l'analphabétisme au Manitoba

Les analphabètes du Manitoba sont des personnes qui n'ont pas réalisé une progression « normale » et prévue dans le réseau scolaire, la route de l'alphabétisation du Manitoba.

Les causes en sont nombreuses et variées, et elles peuvent être le reflet d'une situation personnelle ou de relations complexes entre l'école et la collectivité en général. On peut grouper ces causes de la manière suivante.

Différences culturelles et conflits entre l'école et la collectivité

Dans certains cas, il y a conflit entre les valeurs culturelles de la collectivité et celles de l'école. Ce conflit peut se manifester par une résistance des parents à l'éducation et un manque de communications réelles entre l'école et les parents. Les écoles et l'éducation qu'elles offrent peuvent alors être perçues comme non appropriées ou étrangères.

Les différences culturelles peuvent amener à croire que les professeurs ou l'école ou les deux apposent des étiquettes négatives, et que les professeurs sont insensibles et le système inflexible et insensible aux besoins des élèves ou de la collectivité.

Dans ce contexte, l'élève est moins susceptible d'être motivé ou réceptif vis–à–vis de l'étude, et l'école est moins susceptible de pouvoir transmettre la connaissance ou les concepts d'une manière significative aux yeux de l'élève.

Problèmes socio–économiques

La pauvreté peut s'avérer un obstacle important à la progression sur la route de l'alphabétisation. Les jeunes touchés par des problèmes de logement, le chômage, un manque d'espoir et une faible estime de soi ont moins de chances de connaître la réussite scolaire. Ceux qui mènent une vie de transition, que ce soit pour trouver du travail ou pour répondre à leurs besoins vitaux, voient diminuer leurs chances de vivre une expérience ordonnée et systématique du système scolaire. D'autres doivent quitter l'école pour travailler, contribuant ainsi à leur entretien ou à celui de leur famille.

Attitudes des personnes et de la société

Le racisme réel ou présumé et l'acceptation de stéréotypes raciaux peuvent miner les chances réelles d'alphabétisation de l'élève par le biais du réseau scolaire.

Les habitudes ou attitudes personnelles – insubordination, consommation de drogues, faible estime de soi – peuvent toutes devenir des obstacles à l'alphabétisation des jeunes Manitobains et Manitobaines.

Confusion ou différences linguistiques

Les adultes qui immigrent au Canada sans savoir l'anglais ne peuvent pas suivre la route normale réservée aux enfants de 6 à 18 ans, dans le réseau scolaire. Il peut y avoir conflit entre leur langue maternelle et l'anglais. Ils peuvent ne pas avoir appris à lire et à écrire dans leur langue maternelle et l'alphabétisation était peut–être moins importante dans leur société antérieure, ce qui peut avoir pour résultat qu'ils ne ressentent par le besoin de s'alphabétiser en anglais.

Les enfants d'immigrants, qui « vivent » dans une langue à la maison et dans une autre à l'école, peuvent rencontrer des difficultés particulières lorsqu'ils essaient d'acquérir des aptitudes élémentaires en langue parlée et d'apprendre à lire et à écrire en même temps.

Pour de nombreux Manitobains et Manitobaines autochtones, l'anglais est une langue seconde. Ils peuvent donc entreprendre leur éducation scolaire sans avoir une connaissance de l'anglais suffisante pour progresser dans le réseau scolaire. Le sentiment que l'école accorde peu de valeur à leur langue maternelle peut représenter un autre obstacle à l'instruction.

Besoins spéciaux non satisfaits

Des troubles d'apprentissage, la cécité, la surdité ou un handicap physique peuvent aussi empêcher des enfants de s'alphabétiser, et restreindre l'accès à l'alphabétisation tout au long de la vie adulte si on ne répond pas à ces besoins spéciaux ou si on ne s'y adapte pas dans le réseau scolaire ou d'autres sources d'alphabétisation.

D'autres facteurs peuvent contribuer à l'analphabétisme au Manitoba. On pense par exemple aux obstacles géographiques, comme l'éloignement de l'école la plus proche, et la non–disponibilité de manuels ou d'ouvrages d'alphabétisation adéquats et pertinents.

De nombreuses collectivités rurales et septentrionales n'ont pas de bibliothèque. Même lorsqu'elles en ont une, elles ne disposent pas de ressources suffisantes pour mettre en œuvre des programmes d'extension ou destinés aux enfants, acheter des livres ou des manuels adaptés à la population régionale ou prendre d'autres mesures qui ont une influence très positive sur l'alphabétisation.

Fondamentalement toutefois, l'analphabétisme est le résultat du fait que des personnes ou des groupes ne connaissent pas une expérience concluante dans le réseau scolaire, pour quelque raison que ce soit. Pour sa part, le réseau de l'éducation réussit à guider la vaste majorité des jeunes Manitobains et Manitobaines dans un cheminement ordonné qui les conduit à l'alphabétisation. Pour la majorité, il s'agit d'une route efficace pour atteindre l'alphabétisation.

Mais lorsque des personnes ne suivent pas cette route, on a besoin de sentiers additionnels pour les apprenants, des chemins facultatifs pour acquérir les aptitudes dont ils ont besoin pour atteindre leurs buts dans la vie.

Une Stratégie préventive

Garder les élèves vulnérables sur la route de l'alphabétisation

À mesure que l'alphabétisation prenait de l'importance pour trouver un emploi ou l'accomplissement personnel dans une société instruite, les écoles et la société en général ont redoublé d'efforts pour convaincre les jeunes de ne pas devenir des « décrocheurs ». Les élèves sont exhortés à terminer leur progression « normale » dans le réseau scolaire, sinon ils devront connaître des restrictions tout au long de leur vie.

Tous n'ont pas tenu compte de ces mises en garde.

Le groupe de travail croit qu'il y a pour les écoles de grandes possibilités d'élaborer une stratégie préventive en deux volets qui peut aider à assurer qu'un plus grand nombre d'élèves tirent avantage de la route de l'alphabétisation du Manitoba.

D'une part, cette stratégie chercherait à découvrir les élèves ayant peu de chance de réussite, c'est–à–dire ceux pour qui l'expérience scolaire est tellement insatisfaisante qu'ils l'abandonneront probablement ou, à tout le mieux, qui ne sont pas susceptibles d'apprendre, et à élaborer des mécanismes et des moyens d'appui pour les encourager à poursuivre et leur permettre de le faire.

Le deuxième volet de la stratégie se concentrerait sur la mise au point de moyens adéquats pour récupérer ceux et celles qui abandonnent effectivement l'école.

Mesures relatives aux élèves vulnérables – L'élève apprenant

L'élève vulnérable qui a de faibles possibilités de réussite, fait souvent face à divers problèmes qui ne sont pas reliés directement à son rendement scolaire. Ces problèmes peuvent comprendre notamment un contexte familial pauvre ou désavantagé, la consommation d'alcool ou de stupéfiants, ou les mauvais traitements sexuels.

« L'alphabétisation ne représente qu'un aspect de la vie des désavantagés et des mal disposés... De nombreux élèves vulnérables souffrent de la faim, ils sont malades et fatigués, ils sont souvent eux–mêmes consommateurs de drogues et de substances chimiques quelconques. Ils ont souvent des problèmes horribles dont le numéro un est de survivre .»

Directeur,
École du centre–ville de Winnipeg

Le dossier de ces élèves témoigne souvent de peu d'accomplissement et d'une faible estime de soi (leur rendement scolaire est souvent inférieur à la moyenne). Ce manque de succès peut être le reflet de difficultés à s'adapter à l'école d'abord, de problèmes de langue seconde, de découragement découlant de leur situation familiale ou de divers autres problèmes personnels.

D'autres élèves vulnérables peuvent avoir des valeurs culturelles différentes de celles de leurs professeurs ou de l'école. Leurs intérêts ne correspondent peut–être pas à ce que leur offre le programme, ou ils peuvent avoir un style d'apprentissage non conventionnel.

Les jeunes gens ayant des besoins particuliers peuvent se trouver désavantagés, et, si on ne répond pas à ces besoins ou si on ne s'y adapte pas, leur accès réel à l'instruction est miné.

Ces élèves se sentent souvent isolés, dans l'école. On a souvent tendance à les laisser de côté en les considérant comme des « enfants qui n'appartiennent pas au groupe », des « fomenteurs de troubles » ou des « enfants qui ne veulent rien savoir .»

Selon leur expérience, le réseau scolaire est rigide et distant et manque d'humanité dans sa réponse ou son ajustement à leur situation ou à leurs besoins particuliers.

Sur le plan de la motivation, le défi fondamental des enseignants consiste à transformer ces jeunes aux succès mitigés en apprenants, c'est-à-dire en personnes qui perçoivent l'alphabétisation comme directement reliée à leur capacité d'atteindre des objectifs qu'ils jugent significatifs et importants sur le plan personnel. C'est un défi de taille.

Il s'agit également d'un défi qui prend de l'ampleur. Notre société devient de plus en plus diversifiée, sur le plan culturel. Une proportion plus grande de toutes les jeunes gens fréquente aujourd'hui l'école. Cela fait que les programmes et méthodes qui ont connu du succès dans le passé doivent être réévalués à la lumière de la diversité croissante de la population scolaire.

Dans toute la province, de nombreuses écoles travaillent activement à la mise en place de services de soutien, de programmes et de mécanismes additionnels pour amener les élèves vulnérables à s'engager dans un processus d'apprentissage actif et motivant. Des calendriers flexibles, des programmes innovateurs et une plus grande sensibilité culturelle aident les écoles à mieux répondre aux besoins des élèves qui ont peu de chance de réussir, et ils remportent des succès importants, chaque jour de l'année scolaire.

Le groupe de travail est toutefois conscient qu'il ne serait pas réaliste d'espérer que les écoles répondent aux besoins de tous les élèves vulnérables.

Les exigences à l'endroit des écoles ont fortement augmenté au cours des dernières années. On s'attend à ce qu'elles offrent des programmes nouveaux et novateurs pour répondre aux besoins de notre société en évolution, notamment des programmes visant à familiariser les élèves avec une technologie qui n'existait même pas lorsque la plupart des enseignants ont reçu leur formation. On leur demande en outre de contribuer à l'amélioration de l'équilibre social, physique et mental de leurs élèves, et de jouer un rôle concret dans la création de débouchés économiques et de possibilités de formation professionnelle pour les jeunes gens qu'on leur confie.

Une plus grande compréhension des élèves vulnérables et une meilleure adaptation à leurs besoins de la part du réseau scolaire peuvent aider à garantir qu'un plus grand nombre de ces jeunes suivront la route de l'alphabétisation. Mais il est inévitable que quelques–uns décrochent bien avant d'avoir fini de s'instruire.

À cause de cette réalité, le deuxième volet de la stratégie préventive doit se concentrer sur des sentiers de remplacement pour conduire les jeunes adultes qui n'ont pas terminé leur cours à l'alphabétisation.

Sentiers de réinsertion

Selon le sondage Southam et d'autres études antérieures, plus du tiers de ceux qui abandonnent l'école ont l'intention de reprendre leurs études, à un moment ou l'autre, dans l'avenir. Certains le font, et le réseau scolaire a fait preuve d'une grande flexibilité pour permettre à ces adultes de s'intégrer dans l'horaire des cours réguliers.

Malgré ces efforts, beaucoup doivent surmonter des obstacles importants lorsqu'ils veulent réaliser leur ambition de poursuivre leur éducation.

Bon nombre des facteurs socio–économiques à l'origine des problèmes d'apprentissage que les jeunes éprouvent à l'école peuvent demeurer des obstacles à l'instruction pendant toute la vie. Le manque de moyens de transport ou de services de garde peut rendre impossible pour une personne la poursuite de l'alphabétisation. Le manque de revenu ou de ressources peut empêcher un analphabète de devenir apprenant.

Un grand nombre de décrocheurs avaient jugé leur expérience scolaire désagréable et même humiliante. Il est donc compréhensible que la perspective de retourner à l'école les attire fort peu. S'il peut convenir aux groupes d'âge normalement en cause, le pouvoir de surveillance *in loco parentis* que l'école exerce sur les élèves qui la fréquentent exerce un fort effet de dissuasion sur les personnes qui sont devenues indépendantes et se sont habituées à être traitées en adultes.

Dans de nombreux cas, les écoles ont les ressources et les compétences nécessaires pour répondre aux besoins de ces adultes en matière d'éducation, mais une combinaison de leurs perceptions et de la réalité de la culture scolaire agit comme une barrière entre l'apprenant adulte potentiel et l'école.

Les écoles peuvent apporter une grande contribution à l'ouverture de nouveaux sentiers menant à l'alphabétisation en offrant leurs ressources et leurs compétences dans le contexte d'une culture d'apprenant adulte.

Selon des personnes qui se sont présentées devant le groupe de travail, des mesures positives visant à répondre aux besoins de l'apprenant adulte pourraient comprendre notamment les suivantes :

- la mise sur pied de programmes d'alphabétisation dans des contextes autres que scolaires, au sein de la collectivité
- le parrainage de l'éducation et de l'alphabétisation dispensées au foyer
- le rôle de chef de file des écoles dans la promotion d'un plus grand intérêt des parents à l'endroit de l'éducation de leurs enfants et d'une plus grande participation de leur part à cette éducation
- la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation des adultes ailleurs que dans les installations scolaires

Dans la plupart des collectivités du Manitoba, le réseau scolaire se révèle une route d'alphabétisation efficace pour la très grande majorité des jeunes. Le réseau scolaire entier doit partager la responsabilité d'accroître sa capacité de transformer ceux qui obtiennent de mauvais résultats comme apprenants et d'offrir aux apprenants adultes des sentiers d'alphabétisation vraiment accessibles.

Les solutions peuvent varier d'une collectivité à l'autre et d'un élève à l'autre, mais un engagement à fournir des efforts constants pour mettre l'alphabétisation à la portée de tous représente un élément déterminant du rôle de l'éducation au Manitoba.

L'apprenant adulte au Manitoba

Sentiers de l'alphabétisation : axés sur l'apprenant, fondés sur la collectivité

Au cours de ses audiences publiques, le groupe de travail a rencontré une grande variété de spécialistes de l'alphabétisation, d'administrateurs, de groupes professionnels, de représentants des écoles, des collèges et des bibliothèques, d'enseignants, de spécialistes de l'apprentissage ainsi que de représentants des ministères provinciaux participant à l'alphabétisation et au travail relié aux cours d'anglais langue seconde (ALS).

Tous les mémoires que nous avons reçus et toutes les discussions que nous avons eues se concentraient sur un point commun, l'apprenant, c'est–à–dire la personne qui a choisi de chercher à s'alphabétiser pour des raisons qu'elle juge importantes.

Nous avons également eu le privilège d'entendre un grand nombre de ces personnes qui nous ont impressionnés par leur détermination et leur désir sincère d'apprendre.

Qui sont les apprenants?

Les

apprenants du Manitoba proviennent de tous les secteurs de notre société, et ils ont tous deux choses en commun :

- ils ne se sont pas alphabétisés « automatiquement » en progressant normalement dans le réseau scolaire;
- tous ont défini l'alphabétisation comme un but personnel important.

Les personnes qui suivent activement un programme d'alphabétisation des adultes au Manitoba appartiennent à différents groupes.

- Des personnes qui ont abandonné l'école pour l'une des raisons suivantes :
- la nécessité de gagner leur vie
- une grossesse
- l'éloignement géographique ou culturel de l'école
- elles ont perdu leurs illusions et ne pouvaient plus supporter le milieu scolaire
- l'anglais était leur langue seconde, et elles ne pouvaient pas suivre l'enseignement donné à l'école
- Des personnes qui, se retrouvant sur le bien–être social ou ayant un emploi à faible salaire, cherchent à s'instruire comme moyen d'améliorer leur situation.
- Des détenus des prisons provinciales et fédérales qui veulent s'alphabétiser pour être davantage en mesure de réintégrer la société.
- Des personnes âgées qui n'ont jamais appris à lire et à écrire au delà du niveau de débutant ou intermédiaire, mais pour qui cette connaissance est devenue importante.
- Des personnes que des troubles d'apprentissage ou d'autres besoins spéciaux ont empêchées de s'instruire, dans le passé.

- Des Autochtones à qui le système scolaire avait semblé inadéquat ou inadapté à leur culture, mais qui jugent maintenant l'alphabétisation importante sur le plan tant culturel que personnel.
- Des personnes qui peuvent lire et écrire dans leur langue maternelle et sentent le besoin d'acquérir les mêmes compétences en anglais.
- Des personnes qui n'ont pas pu s'alphabétiser plus jeunes parce qu'elles sont sourdes, malvoyantes ou handicapées physiques.

Il y a autant de raisons de s'alphabétiser qu'il y a d'apprenants.

« Les apprenants ont fait part de besoins très variés. Certains avaient des besoins précis à court terme, comme remplir des formulaires ou des demandes d'emploi. D'autres poursuivaient des objectifs à plus long terme, comme suivre un programme de formation ou un cours collégial. »

« Les élèves des programmes d'alphabétisation peuvent être des débutants qui n'ont jamais eu la chance d'apprendre à lire à l'école, ou ils peuvent avoir abandonné l'école avant d'avoir terminé la 12^{e} année. »

Coordonnateur de l'alphabétisation
Selkirk

« Mon manque d'éducation m'a réellement affecté dans de nombreux domaines... comme lorsque mes enfants venaient me trouver pour que je les aide en mathématiques ou en orthographe, et que j'inventais toutes sortes de raisons parce que j'avais honte de moi-même, parce que je ne voulais pas que mes enfants sachent à quel point j'étais stupide... »

Apprenant adulte
Centre d'accueil de Brandon

« ... c'est pourquoi je tiens tant à m'instruire davantage. Je pourrais trouver un emploi intéressant. Ma fille a actuellement deux ans, et si je pouvais acquérir plus d'éducation avant qu'elle ne débute l'école, je pourrais trouver un bon emploi.

« Je reçois actuellement de l'aide sociale, et ce n'est pas ce que je veux. J'aimerais en sortir et me trouver du travail. »

Apprenant adulte
Winkler

« Ils réalisent que pour être en mesure de fonctionner 'dans le monde', ils doivent poursuivre leur éducation, ils doivent acquérir une compétence qui leur permette de trouver du travail. »

Responsable
Programme d'alphabétisation des détenus

Les personnes de l'âge d'or qui se sont adressées au groupe de travail ont souligné des raisons variées pour apprendre à lire et à écrire. Les veufs et les veuves peuvent avoir besoin de s'alphabétiser pour s'acquitter de tâches dont s'occupait habituellement un conjoint. Les grands–parents peuvent souhaiter être en mesure de correspondre avec leurs petits–enfants, ou pouvoir leur lire des livres. Les personnes âgées qui ont eu peu de chance de s'alphabétiser quand elles étaient jeunes désirent peut–être se livrer à des activités culturelles.

Quelques personnes du troisième âge ont indiqué au groupe de travail que les ressources en alphabétisation seraient le plus utiles si elles servaient à « aider les jeunes », mais de nombreuses personnes âgées veulent devenir des apprenants. Selon le groupe de travail, la collectivité doit leur ouvrir des sentiers adéquats pour les conduire à l'alphabétisation.

Les apprenants adultes partagent une troisième caractéristique commune importante : ce sont des adultes habitués à prendre leurs propres décisions, tout comme ils ont décidé de s'alphabétiser afin de poursuivre leurs propres objectifs.

« Accepter et comprendre la différence entre enseigner à des enfants quelque chose de nouveau en même temps que toutes les nouvelles choses qui les entourent et enseigner à des adultes un moyen d'exprimer ce qu'ils savent déjà. Pour un adulte, apprendre à lire constitue un moyen de comprendre – finalement – quelque chose dont il se sert depuis des années, un moyen de comprendre le milieu dans lequel il a vécu et travaillé... »

Apprenant adulte
Winnipeg

Alors que les apprenants manquent d'aptitudes en lecture et en écriture et qu'ils peuvent être moins prospères que les autres membres de la collectivité, que cela soit une cause ou une conséquence, eux et leurs amis, leur famille, leurs voisins et les autres membres de leur collectivité sont capables d'ouvrir et d'emprunter de nouveaux sentiers d'alphabétisation dont on a besoin, si les ressources sont disponibles.

« Nous croyons qu'il faut cerner les besoins dans la communauté et non les définir en ville et les adapter à notre collectivité. Nous pensons que les besoins varient d'une collectivité à l'autre, et que chacun est différent et entre dans un cadre particulier... et nous ne voulons pas qu'on nous mette tous dans le même moule.

« Nous pensons qu'il faut en tenir compte. Nous croyons que la collectivité devrait avoir son mot à dire dans la structure des programmes d'alphabétisation, et que chaque communauté est particulière. Il faut en tenir compte. »

Responsable de l'alphabétisation
Camperville

Selon le groupe de travail, des programmes efficaces d'alphabétisation des adultes doivent se fonder sur des méthodes et des critères qui soient le reflet du phénomène de l'apprenant adulte, c'est–à–dire de la personne qui cherche à s'alphabétiser pour des raisons personnelles.

Les programmes d'alphabétisation des adultes doivent être adaptés aux apprenants et être considérés comme des outils et des sentiers que l'apprenant peut utiliser pour réaliser ses objectifs.

« Un programme d'alphabétisation, c'est merveilleux pour nous parce que c'est la première fois qu'on nous offre quelque chose de ce genre, et nous nous servons de ce que les gens aiment. Par exemple, s'ils s'intéressent à la pêche, nous obtenons des livres sur la pêche et les faisons apprendre dans ces livres. Et si quelqu'un est très religieux, nous trouvons des livres religieux et le faisons apprendre dans ces livres. Même chose si quelqu'un aime la couture. Tout dépend donc des intérêts des personnes. C'est comme cela que vous suscitez et maintenez leur intérêt. »

Responsable de l'alphabétisation
Camperville

Vus de cet angle, les sentiers menant à l'alphabétisation permettent deux choses :

- donner à l'apprenant accès à l'alphabétisation dont il a besoin pour atteindre ses objectifs personnels

• fournir à l'apprenant et à la collectivité les outils et les possibilités qu'ils peuvent utiliser pour atteindre leurs objectifs communs.

Cette orientation fondamentale – axée sur l'apprenant et fondée sur la collectivité – n'est pas une invention du groupe de travail. Elle est le reflet de l'expérience et du dévouement de ceux et celles qui appartiennent à ce que nous pourrions appeler la « communauté du monde de l'alphabétisation au Manitoba. »

Les obstacles demeurent importants toutefois, et l'apprenant a besoin de courage pour persister.

« Il n'est pas inhabituel pour nous de voir une personne qui s'est présentée à une entrevue et a été acceptée au programme, téléphoner pour se désister ou ne pas se présenter, simplement parce que ses amis l'ont tourné en ridicule parce qu'il retournait à l'école. »

Formateur en alphabétisation
Winkler

« Mon professeur ne parlait qu'anglais et je ne la comprenais pas. Je me suis donc contenté de m'asseoir et d'écouter sans savoir de quoi elle parlait... J'avais tellement peur qu'on me demande quelque chose et que je ne sache pas comment le dire... »

Apprenant adulte
Winkler

«I ls sont comme effrayés parce qu'ils se demandent : 'Comment vais-je y arriver'? »

Apprenant adulte
Winkler

Les femmes en particulier peuvent faire face à des obstacles dans leur recherche de l'alphabétisation en raison de leurs responsabilités relatives à la garde des enfants et à leur famille, ou à cause de modèles culturels qui viennent enrayer leurs efforts en vue d'apprendre.

« C'est très difficile pour les femmes. À cause des coutumes. Au Kamputchéa, les femmes restent toujours à la maison et s'occupent de l'entretien ménager. Elles ne peuvent pas sortir. C'est ça le problème. Elles se sentent isolées. Elles ont parfois peur de sortir parce qu'elles ne savent ni lire ni écrire... »

Apprenant réfugié
Winnipeg

« ... On relève des cas innombrables de femmes qui ne réussissent pas à surmonter leur analphabétisme parce qu'elles ne profitent d'aucune chance de succès, ou qu'elles suivent des programmes tellement inadéquats ou non appropriés que leur conclusion inévitable est l'échec plutôt que le succès. »

« Il faut abattre les barrières à l'apprentissage des femmes comme le manque de service de garde, le manque de flexibilité des heures et des lieux où se déroulent les programmes ainsi que le manque de soutien financier. »

Mémoire
Congrès canadien pour la promotion
des études chez la femme

Le manque de continuité dans les programmes d'alphabétisation soulève des obstacles pour les détenus. Ceux–ci peuvent être mutés d'un établissement qui a un programme à un établissement où le programme n'a pas de place disponible ou dont le programme est différent. À leur libération, ils peuvent ne pas réussir à entrer dans un programme convenable pour continuer leur progression vers l'alphabétisation.

« Il est difficile de sortir de l'établissement, de se retrouver dehors. Cette transition en elle–même est vraiment difficile pour beaucoup d'entre eux. Et essayer ensuite de trouver un programme d'alphabétisation qu'ils peuvent suivre... tu sais... il y a de nombreux obstacles... Les listes d'attente sont tellement longues que lorsqu'ils quittent, ils ne peuvent pas continuer.

« Ce qui m'inquiète, c'est que pour que quelque chose se produise, il faut que quelqu'un le provoque... Qui à l'extérieur s'assure que ces choses se produisent? »

Responsable
Programme d'alphabétisation des détenus

« On ne saurait trop insister sur la nécessité d'offrir des services d'éducation, de soutien (social ou financier) et de suivi aux détenus qui sortent du système carcéral. »

Enseignant
Alphabétisation des détenus

Pour les personnes handicapées et les autres apprenants ayant des besoins spéciaux, il peut s'avérer impossible de participer à des programmes d'alphabétisation.

« En général, nos membres vivant à la campagne sont incapables de participer aux programmes d'alphabétisation communautaires parce qu'ils se déroulent dans des édifices qui ne sont pas accessibles aux fauteuils roulants. Pour les malvoyants, les manuels de lecture ne sont pas souvent disponibles en gros caractères... »

Mémoire
The Manitoba League of the
Physically Handicapped

Les obstacles culturels, socio–économiques, linguistiques, physiques et émotionnels à l'alphabétisation sont importants. Il faut s'en occuper pour que le Manitoba offre les sentiers d'alphabétisation que ses apprenants recherchent.

L'alphabétisation et la communauté autochtone du Manitoba

L'apparition d'une « communauté apprenante »

Le taux d'analphabétisme était et demeure élevé chez les Autochtones manitobains.

Ce phénomène reflétait en partie le contexte social, sanitaire et environnemental dans lequel ces Manitobains et Manitobaines vivaient. Cela reflétait en partie aussi la réalité économique : on est peu motivé à s'instruire lorsqu'il n'y a pas de possibilité réaliste d'emploi exigeant de l'instruction.

Il traduisait les problèmes inhérents aux efforts traditionnels d'implantation de la « route de l'alphabétisation » que constitue le réseau scolaire dans les collectivités autochtones. Sur le plan pratique, le taux de roulement des enseignants a été beaucoup plus élevé dans les écoles septentrionales que dans l'ensemble du réseau scolaire, empêchant l'établissement de liens positifs entre les enseignants et les élèves, et entre les écoles et la collectivité.

On a été lent à élaborer un programme qui réponde aux réalités de la culture autochtone et à la situation du peuple autochtone dans notre société. Une grande partie de l'approche « normale » du réseau scolaire n'a frappé aucune corde sensible dans la culture, les valeurs ou les coutumes de la communauté autochtone.

Pour un grand nombre de personnes de ces collectivités, l'anglais est une langue seconde, ce qui a rendu doublement difficile la réalisation de l'alphabétisation. De nombreux enfants sont entrés à l'école sans posséder la connaissance de l'anglais nécessaire pour réussir leur apprentissage.

Dans de nombreuses collectivités autochtones, on a peu accès aux livres ou même aux journaux, et on a peu l'habitude des communications écrites en anglais ou dans la langue maternelle de la collectivité.

Le fort taux d'analphabétisme chez les Autochtones adultes a restreint la perception de la pertinence de l'alphabétisation et fait qu'il est difficile pour les parents d'aider leurs enfants dans leurs études.

En résumé, toutes les causes profondes qui peuvent mener à l'analphabétisme ont touché la communauté autochtone du Manitoba.

En effet, la grande majorité des élèves autochtones ont été des élèves vulnérables.

Des ressources restreintes, l'isolement et le manque de contrôle ou d'influence de la communauté sur l'instruction ont miné les efforts visant à mettre au point des soutiens ou des programmes de remplacement pour ces élèves.

L'histoire est désolante. La route de l'alphabétisation du Manitoba n'a pas bien servi le peuple autochtone, et l'analphabétisme persistant et généralisé au sein de cette communauté a fortement contribué aux problèmes auxquels elle a dû faire face.

Aujourd'hui toutefois, il se produit un important changement qui offre un espoir réel de corriger la situation.

La tendance déterminante : la prise de contrôle et de responsabilité par les Autochtones

La tendance la plus positive à se faire jour est celle des Autochtones à exercer un plus grand contrôle de leurs propres affaires et à en assumer une plus grande responsabilité. Dans le cadre de cette tendance, la communauté s'efforce d'adapter les institutions pour qu'elles reflètent les réalités de la situation, des aspirations et de la culture de ses membres.

Le renforcement et l'affirmation de la valeur de la culture autochtone constituent une stratégie clé qu'emploie la collectivité dans ses efforts pour assurer que le peuple autochtone occupe la position qui lui revient de droit dans la collectivité en général.

De plus en plus, l'atteinte de l'alphabétisation est considérée comme un outil puissant qui peut contribuer à ce regain culturel.

« La communauté autochtone ne considère pas l'alphabétisation comme la simple acquisition d'aptitudes en lecture et en écriture. Ces aptitudes représentent un élément essentiel de l'alphabétisation, mais elles ne créent pas d'elles–mêmes une personne instruite. Pour nous, l'alphabétisation exige une sensibilisation critique des forces qui façonnent notre société et la capacité de participer au mouvement visant à changer cette société pour le mieux.

« C'est dans cette perspective plus vaste que nous découvrons la nécessité de sensibiliser davantage notre peuple à sa capacité d'apprendre et de se libérer des circonstances oppressantes. »

Mémoire
Indigenous Women's Collective of
Manitoba

La communauté autochtone devient en effet une communauté d'apprenants, une communauté qui perçoit l'alphabétisation comme essentielle pour atteindre ses objectifs communs.

Dans certaines collectivités, la recherche de l'alphabétisation comprend un effort d'alphabétisation en langue maternelle afin de préserver celle–ci, et d'accroître la capacité des membres de la collectivité de communiquer entre eux.

Le nombre et l'influence des éducateurs autochtones dans le réseau scolaire assurent une plus grande stabilité et une capacité accrue d'établir et d'entretenir des relations avec chaque élève et la collectivité. Et avec le climat que cela crée au sein de la collectivité, de plus en plus de personnes deviennent des apprenants, cherchent à s'alphabétiser comme moyen d'atteindre leurs objectifs personnels.

Comme les apprenants adultes de la communauté en général, les Autochtones cherchent des sentiers d'alphabétisation qui leur conviennent. Ils insistent pour que l'on tienne compte de leur réalité et de leurs objectifs plutôt que de se conformer simplement à l'attente normative d'un système normalisé d'après l'éducation des jeunes citadins blancs.

« J'étais très timide, mais j'ai surmonté cette timidité. Le fait de m'instruire m'a aidé à prendre confiance en moi. Je conseillerais aux autres qui ne savent pas lire et écrire de chercher de l'aide et de ne pas être gênés à ce sujet : vous n'avez pas à avoir honte ou à vous sentir inférieurs.

« Aux éducateurs, je dirais qu'ils semblent très confiants et qu'ils peuvent aider d'autres élèves. Vous devez sourire, être naturels et amicaux, et aider à alléger la timidité et la crainte d'un élève.

« Finalement, ceux qui ne savent pas lire ni écrire ne viennent pas tous d'un foyer d'alcooliques. Pour ceux qui viennent du nord, la vie est exigeante. Par exemple, ils doivent transporter leur bois et tirer leur eau. De nombreux enfants doivent rester à la maison pour donner un coup de main. La situation diffère d'une personne à l'autre. »

Apprenant
Centre–ville de Winnipeg

« J'ai vu des enseignants saper la confiance d'un enfant qui essayait d'apprendre l'anglais. »

Éducateur autochtone
Island Lake

Sentiers et obstacles pour l'apprenant autochtone

Les programmes d'alphabétisation des adultes fondés sur la collectivité ont pris de l'ampleur dans les collectivités autochtones de tout le Manitoba et dans les centres d'accueil urbains. On tente de donner à chaque apprenant accès à l'alphabétisation qui convient à ses objectifs.

Leur efficacité est réduite par un manque de documentation reflétant la culture autochtone, et un manque d'appui aux programmes d'alphabétisation qui découle du fait que pour un grand nombre, l'anglais est une langue seconde.

Les programmes sont handicapés par l'isolement, un manque de manuels et la perception de certains selon laquelle l'alphabétisation n'est pas pertinente ou importante pour les Autochtones.

On ne dispose généralement pas des méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui pourraient permettre de surmonter ces obstacles, comme les techniques d'enseignement et d'apprentissage à distance et l'apprentissage assisté par ordinateur. Le plus souvent, il n'y a pas d'installations comme des bibliothèques.

Une pénurie de ressources leur nuit également.

Le gouvernement fédéral, responsable de l'éducation dans les réserves indiennes, ne considère pas l'alphabétisation comme un secteur de l'éducation donnant droit à des subventions.

Aucun programme gouvernemental ne semble englober les efforts concrets d'alphabétisation, comme ceux déployés dans la collectivité d'Island Lake dont le dialecte est unique.

Le financement des programmes d'alphabétisation des adultes fourni par le Secrétariat d'État fédéral a été limité et à court terme.

Le résultat est que les apprenants, c'est–à–dire les personnes qui ont choisi de s'alphabétiser dans la poursuite de leurs objectifs personnels, se sont retrouvés dans des sentiers surpeuplés.

« Les élèves deviennent frustrés lorsqu'ils me disent au téléphone qu'ils aimeraient vraiment fréquenter l'école et que je leur répond : 'Je regrette, je ne peux pas vous accepter immédiatement,... et vous êtes le 25e sur la liste d'attente'. »

Professeur d'alphabétisation
Centre d'accueil de Brandon

Le manque de programmes de financement établis et de critères définis entrave les efforts de la communauté en vue d'ouvrir des sentiers d'alphabétisation pour ses membres.

« ... Le bureau régional de la CEIC m'a indiqué qu'il ne pourrait pas financer ce projet de programme d'alphabétisation parce que des bandes soumettaient des demandes, et qu'il se trouvait devant un dilemme : qui financer?

« ... Ce fut la raison du rejet du projet. »

Éducateur autochtone
Réserve de Fairford

La communauté autochtone exerce une plus grande direction de ses affaires et en assume une responsabilité accrue, ce qui offre une occasion sans pareille au Manitoba. Dans le cadre de ce phénomène, la communauté autochtone du Manitoba devient une « collectivité apprenante », et il y a pour le peuple autochtone une possibilité réaliste d'ouvrir lui–même les sentiers d'alphabétisation dont ses membres ont besoin pour réaliser leurs objectifs individuels et communs.

Il serait déplorable qu'un manque de réaction et de soutien du gouvernement vienne gaspiller cette occasion.

La collectivité des programmes « anglais langue seconde »

L'alphabétisation comme moyen d'intégration à la société canadienne

Les immigrants et les réfugiés qui débarquent au Manitoba doivent relever des défis variés dans leurs efforts pour se faire une nouvelle vie pour eux et pour leur famille. Ils proviennent d'une grande variété de pays aux cultures et aux contextes économiques, sociaux et éducatifs fort différents.

Certains savent lire et écrire ou ont même reçu une solide éducation dans leur langue maternelle. Pour eux, il est essentiel d'acquérir une compétence semblable en anglais afin de pouvoir évoluer d'une manière satisfaisante dans la société manitobaine.

Le fait de ne pas pouvoir communiquer aux niveaux auxquels elles sont habituées provoque une vive frustration chez ces personnes.

« On suppose souvent que les analphabètes n'ont reçu aucune éducation, ce qui très souvent n'est pas le cas pour les immigrants... qui ont souvent reçu une éducation poussée dans leur langue maternelle. Ils ne sont donc pas comme des enfants qui apprennent un système. Ils sont plutôt comme les victimes d'un accident vasculaire cérébral qui ont dans leur tête beaucoup d'instruction, de renseignements et d'expérience, mais qui sont incapables de les exprimer. »

Professeur d'ALS
Applied Linguistics Centre

Les immigrants et les réfugiés instruits rencontrent des obstacles dans leurs efforts en vue d'acquérir des qualifications professionnelles ou d'autres qualifications reliées à l'emploi qui se comparent à celles qu'ils avaient acquises dans leur ancien pays.

Ils rencontrent également des obstacles quand ils tentent d'acquérir le vocabulaire particulier nécessaire pour travailler dans leur domaine de spécialisation, tout en ne sachant pas si leurs études universitaires à l'étranger seront reconnues au Canada.

Le groupe de travail n'a pas la compétence de tirer des conclusions quant à l'équité du fondement sur lequel les divers groupes professionnels reconnaissent la formation reçue à l'étranger. Ses membres croient toutefois qu'il s'agit d'une question que devrait étudier le gouvernement.

D'autres immigrants et réfugiés arrivent au Canada analphabètes ou avec peu d'éducation dans leur langue maternelle. Pour eux, l'acquisition d'une nouvelle langue et l'alphabétisation en anglais représentent un double défi, mais ils considèrent qu'il est nécessaire d'acquérir la langue et de s'alphabétiser pour obtenir un emploi et se livrer à d'autres activités courantes comme aller chez le médecin, ouvrir un compte de banque ou communiquer avec les écoles que fréquentent leurs enfants.

« ... lorsqu'ils mettent un certain temps avant d'aller à l'école... on ne comprend pas. On ne comprend pas que ces gens ne savent même pas lire dans leur propre langue.

« Ils deviennent frustrés. Ils essaient encore et encore, puis ils abandonnent et deviennent isolés – particulièrement les femmes. »

Apprenant immigrant
Centre international

« La plupart des gens venant du Kampuchéa ont grandi dans la guerre. Il n'y avait donc pas d'école. Ils ne connaissent même pas leur propre langue à cause de la guerre. Comme on l'a dit, au Kampuchéa, sous le régime communiste, ... ils ont tué la plupart des gens instruits. Ceux qui restent sont donc des analphabètes... »

Apprenant réfugié
Centre international

Dans certains cas, les gens sont venus au Canada en provenance de sociétés où les femmes ne s'instruisent pas, demeurent cloîtrées, ne font pas carrière à l'extérieur du foyer ou ne sont pas considérées égales au sein de la société. Ces modèles culturels peuvent devenir des obstacles pour les femmes qui cherchent à s'alphabétiser et à obtenir l'égalité à laquelle elles ont droit dans la société canadienne.

Dans d'autres cas, les gens ont quitté une société totalitaire ou autoritaire où les gouvernements suscitent la peur. Ils peuvent hésiter à participer à des programmes d'alphabétisation.

Pour fournir des sentiers d'alphabétisation en anglais langue seconde, il faut ce qui suit :

- les gens doivent être au courant de la possibilité de s'alphabétiser
- il doit y avoir des sentiers d'alphabétisation adaptés aux différences culturelles
- il doit y avoir des sentiers d'alphabétisation qui tiennent compte des objectifs personnels de chaque apprenant
- il doit exister des soutiens adéquats pour permettre aux gens de participer aux programmes d'alphabétisation

Le manque de services de garde à l'enfance et de ressources financières constitue un obstacle important aux efforts de nombreux immigrants qui veulent s'alphabétiser en anglais. Les immigrants et les réfugiés qui désirent participer aux programmes d'ALS ne reçoivent pas le même soutien financier. Le gouvernement fédéral fournit des fonds pour les réfugiés, soutien dont ne peuvent profiter les immigrants.

« ... la communauté des immigrants est défavorisée comparativement à celle des réfugiés. Les réfugiés arrivent parrainés par le gouvernement. Ils sont parrainés pendant les six premiers mois qui suivent leur arrivée au Canada, et ils ont l'occasion de s'instruire alors que les immigrants doivent commencer à travailler, n'ayant aucun moyen de survie. Ils prennent deux emplois pour être capables de survivre. »

Apprenant immigrant
Centre international

« J'ai une parente ici, et elle travaille dans une manufacture depuis son arrivée. Elle est tellement brillante. Elle est intelligente, elle pourrait faire tellement plus. Elle a été malade. Elle n'a aucune possibilité, pas même celle d'aller chez le médecin. Chaque fois, elle doit appeler quelqu'un pour aller chez le médecin. Elle ne peut même pas répondre au téléphone. »

Apprenant immigrant
Centre international

Dans la plupart des cas, les apprenants participant aux programmes d'ALS cherchent à s'alphabétiser dans le cadre de l'acquisition de compétences globales pour évoluer efficacement dans le contexte canadien. Ces programmes peuvent s'avérer plus utiles s'ils comprennent des renseignements sur le Canada, dont des informations sur le droit, les coutumes et les valeurs.

« Le droit est l'un des plus grands problèmes. Nous ne savons pas ce que les lois exigent de nous. »

Apprenant immigrant
Centre international

« ... Il est parfois très difficile de trouver un emploi parce qu'ils ne savent rien du contexte, des coutumes, du droit, de la culture du Canada... »

Apprenant immigrant
Applied Linguistics Centre

Les communautés multiculturelles et les sentiers de l'alphabétisation en ALS

La société multiculturelle du Manitoba repose sur la conviction que notre culture et notre communauté dans leur ensemble profitent de la conservation et du renforcement des divers patrimoines culturels des Manitobains et Manitobaines.

Dans toute la province, on a vu grandir des organismes multiculturels qui concentrent leurs activités sur la conservation et le renforcement de leur patrimoine ethno–culturel particulier, et qui apportent une contribution concrète et positive à la diversité du Manitoba.

Par leur compréhension de leur culture originale et de la communauté manitobaine, ces groupes peuvent devenir de puissants partenaires de chaque apprenant dans ses efforts dans le but de s'alphabétiser au Manitoba.

Selon le concept du multiculturalisme, il n'est pas nécessaire ou souhaitable qu'une personne abandonne sa culture originale pour devenir Canadien ou Canadienne. Une participation active des organismes multiculturels à l'ouverture de sentiers d'alphabétisation en ALS peut permettre de s'attaquer directement aux frustrations, aux craintes et aux difficultés que doivent affronter les personnes qui ne parlent pas anglais lorsqu'elles essaient de se bâtir une nouvelle vie ici.

Ils peuvent en outre devenir des sources d'aide et de renseignements pour ces personnes, leur permettant de faire face à la situation alors qu'elles s'approchent de leur objectif d'alphabétisation.

Encore une fois, le modèle approprié est axé sur l'apprenant et fondé sur la collectivité, la communauté multiculturelle du Manitoba jouant un rôle de plus en plus important dans l'ouverture de sentiers d'alphabétisation réalistes pour les apprenants en ALS.

La réaction du gouvernement

Les fondations d'une route plus large et de sentiers plus diversifiés

Le Manitoba a connu des débuts prometteurs dans l'élaboration de manières d'aborder l'alphabétisation qui tiennent compte de la réalité de l'apprenant, c'est-à-dire de la personne qui cherche à s'alphabétiser à des fins personnelles.

Le réseau scolaire diversifie ses efforts dans le but de tracer une route de l'alphabétisation où davantage de gens peuvent cheminer, concentrant ses ressources et ses compétences sur l'élève vulnérable, fournissant un accès plus flexible aux élèves qui cherchent à retourner en classe et participant à des projets innovateurs dans le but d'offrir des sentiers adéquats à l'apprenant adulte à l'extérieur des cultures scolaires traditionnelles.

La Direction de l'éducation permanente et de la formation des adultes d'Éducation Manitoba a appuyé l'élaboration de programmes d'alphabétisation des adultes axés sur l'apprenant et fondés sur la collectivité, dans certaines parties du Manitoba, par le biais du Programme d'initiatives nouvelles. Elle a parrainé une « Conférence des apprenants » qui pourrait devenir une source valable de renseignements sur les problèmes et les occasions d'alphabétisation au Manitoba, ainsi qu'un point central pour encourager et motiver un plus grand nombre de Manitobains et Manitobaines à devenir des apprenants.

Le Manitoba n'a pas suffisamment de programmes d'ALS ou d'alphabétisation en ALS. On compte cependant un certain nombre de programmes efficaces dans la province.

Les ressources consacrées à la promotion de l'alphabétisation ne suffisent toutefois pas pour répondre aux besoins. Il y a beaucoup trop peu de programmes d'alphabétisation fondés sur la collectivité. On manque de manuels d'alphabétisation, et la recherche dans le domaine de l'alphabétisation est insuffisante.

Les efforts de perfectionnement professionnel concentrés sur l'alphabétisation, les besoins spéciaux, l'éducation des adultes et les élèves vulnérables en sont encore tous essentiellement à l'état embryonnaire.

Les ressources et les activités d'alphabétisation ne sont pas coordonnées efficacement ou accessibles à ceux et celles qui essaient de mettre sur pied des programmes fondés sur la collectivité.

Il y a une grave pénurie de services de soutien adéquats à l'apprenant, comme des services de garde et de transport, du soutien financier et l'accès à des manuels.

Le gouvernement peut trouver les éléments rudimentaires pour réagir efficacement aux problèmes et aux possibilités d'alphabétisation au Manitoba, dans la perception changeante du domaine de l'alphabétisation et du phénomène de l'apprenant, dans l'acceptation grandissante des méthodes d'alphabétisation fondées sur la collectivité et dans la reconnaissance croissante de l'importance de l'alphabétisation pour l'ensemble de la communauté manitobaine.

Les partenaires possibles du gouvernement abondent dans la communauté autochtone, la communauté multiculturelle et le monde de l'éducation en général. Il est possible d'obtenir une participation concrète et créative de l'industrie, des syndicats et des médias.

On retrouve également une grande variété de modèles efficaces de prestation de services d'alphabétisation, au Manitoba, allant des programmes combinant alphabétisation et activités de formation en cours d'emploi aux programmes qui répondent spécifiquement aux besoins en matière d'alphabétisation des Autochtones vivant en milieu urbain. Ces modèles peuvent être perfectionnés et s'appliquer sur une plus grande échelle, à la grandeur de la province.

Le Manitoba a en effet aujourd'hui une occasion de réunir des partenaires provenant de l'ensemble de la communauté, ce qui peut se traduire par une route plus large et des sentiers plus variés pour mener les Manitobains et Manitobaines à l'alphabétisation.

L'étape suivante : donner une forme précise au caractère axé sur l'apprenant et fondé sur la collectivité des programmes d'alphabétisation au Manitoba

Selon le groupe de travail, le Manitoba a aujourd'hui une occasion de réaliser des progrès importants dans l'alphabétisation de tous ses citoyens et citoyennes en prenant des mesures concrètes pour réunir les apprenants, les collectivités apprenantes, les autres intervenants du monde de l'alphabétisation et de l'éducation et la communauté en général dans un effort coordonné visant à tracer des sentiers d'alphabétisation appropriés pour tous les apprenants manitobains.

Il faut se pencher notamment sur les points suivants :

- établir des critères et des politiques de financement à long terme, sûrs et clairement définis pour les programmes d'alphabétisation des adultes fondés sur la collectivité;
- fournir les soutiens adéquats pour permettre aux apprenants d'atteindre leurs objectifs en matière d'alphabétisation;
- assurer une meilleure coordination de tous les groupes intervenant dans le domaine de l'alphabétisation;
- faire participer davantage la communauté multiculturelle aux programmes d'ALS;
- mettre au point des manuels d'alphabétisation des adultes adaptés à toutes les collectivités apprenantes;
- sensibiliser davantage tous les éducateurs à l'alphabétisation;
- favoriser la mise en œuvre de programmes appropriés pour inciter les gens à devenir des apprenants;
- favoriser la participation des parents et de la communauté à la promotion de l'alphabétisation;
- mettre au point et faire connaître de nouvelles méthodes et techniques d'enseignement et d'apprentissage;
- mieux répondre aux besoins spéciaux dans tous les secteurs du monde de l'éducation et de l'alphabétisation;
- stimuler la recherche dans le domaine de l'alphabétisation;
- élaborer des possibilités de formation adéquates pour ceux et celles qui travaillent dans le domaine de l'alphabétisation.

L'évolution du contexte socio–économique amène de nouveaux motifs chez les apprenants actuels et potentiels. La motivation représente un élément essentiel de l'alphabétisation, mais il faut tout de même tenir compte de facteurs comme le logement, l'hygiène, l'emploi, les valeurs culturelles, les attitudes personnelles et les normes de la communauté.

Le point central des futurs efforts : le Conseil de l'alphabétisation des adultes du Manitoba

La principale recommandation du groupe de travail porte sur la création d'un Conseil de l'alphabétisation des adultes. Ce conseil relèverait directement du ministre de l'Éducation et veillerait à assurer la participation directe et continue des collectivités et des apprenants de tout le Manitoba, des éducateurs et de la communauté en général dans une approche globale de l'alphabétisation des adultes de la province.

Le point déterminant dont cette nouvelle approche doit tenir compte est l'équilibre des forces entre le fournisseur du service et celui qui le reçoit.

Un trop grand nombre de modèles d'enseignement reflètent le caractère de surveillant, *in loco parentis*, de l'école. Dans le cas des apprenants adultes et des collectivités apprenantes du Manitoba qui se forment, il convient que les stratégies que nous traçons tiennent compte de la volonté et des objectifs personnels et communs qui ont amené les personnes et les collectivités à devenir des apprenants, et prévoient l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires par les personnes qui fournissent les services et la mise à contribution de ces compétences.

Les recommandations formulées dans le dernier chapitre du présent rapport permettront d'établir cet équilibre approprié.

Stratégie d'alphabétisation pour les Manitobains et Manitobaines

Les Recommandations du groupe de travail

Le corps du présent rapport décrit une perception changeante de l'alphabétisation, évolution découlant des objectifs personnels et de la recherche individuelle d'alphabétisation des apprenants adultes et des collectivités apprenantes de tout le Manitoba.

Outre la "route" traditionnelle de l'alphabétisation que constitue le réseau scolaire, cette perception envisage une grande variété d'autres "sentiers" qui correspondent à la situation de l'apprenant adulte.

Selon le groupe de travail, le passage de l'alphabétisation d'un domaine où les aptitudes sont transposées en niveaux scolaires et considérées comme ayant d'abord une valeur économique à un domaine où des collectivités et des adultes motivés recherchent l'alphabétisation à des fins personnelles, notamment d'ordre culturel, social, religieux, politique et autres, représente une évolution positive.

Les recommandations qui suivent visent à rendre le gouvernement plus apte à jouer un rôle positif et à soutenir, de concert avec les apprenants et les collectivités de tout le Manitoba, les éducateurs et la collectivité en général, la conception de cheminements variés qui se traduiront par l'alphabétisation de tous les Manitobains et Manitobaines.

Politique

Recommandation nº 1

Que le gouvernement du Manitoba établisse en matière d'alphabétisation une politique fondée sur ce qui suit :

- **un énoncé disant clairement que la réalisation de l'alphabétisation de tous les Manitobains et Manitobaines constitue un objectif et une responsabilité de l'ensemble de la collectivité;**
- **une perception de l'alphabétisation elle-même comme l'acquisition réelle des aptitudes nécessaires dans les domaines de la lecture, de l'écriture, des mathématiques et des communications pour réaliser des objectifs personnels et communs à toute la collectivité;**
- **un engagement à réaliser dans tout le Manitoba une alphabétisation pluraliste axée sur l'apprenant et fondée sur la collectivité.**

Discussion

À mesure que notre société évoluait, l'alphabétisation a pris de plus en plus d'importance dans le succès financier, l'auto-perfectionnement ou l'accomplissement personnel de chacun et chacune. L'ensemble de la collectivité doit se soucier du coût économique, humain et social croissant de l'analphabétisme.

Le gouvernement et les autres éléments de la collectivité peuvent apporter une très grande contribution à l'objectif que constitue l'alphabétisation de tous les Manitobains et Manitobaines, si on considère cette alphabétisation du point de vue des objectifs personnels des apprenants et du point de vue des objectifs collectifs des collectivités apprenantes de tout le Manitoba.

Les nombreux services gouvernementaux et le secteur privé du Manitoba disposent de la connaissance et des compétences nécessaires pour faire de l'alphabétisation une réalité. Le meilleur moyen de répondre aux besoins qu'on retrouve à la grandeur de la province est une politique qui s'efforce de donner accès à cette connaissance et à ces compétences dans le contexte d'un mécanisme d'alphabétisation axé sur l'apprenant et fondé sur la collectivité.

Financement

Recommandation nº 2

Que le gouvernement du Manitoba évalue les besoins de toutes les régions de la province en services d'alphabétisation des adultes, et s'assure qu'on dispose de suffisamment de fonds pour permettre à toutes les personnes qui veulent s'alphabétiser de profiter de ces services et de recevoir les services de soutien nécessaires pour que le succès couronne leurs efforts.

Discussion

Dans tout le Manitoba, les personnes et les collectivités ont défini l'alphabétisation comme un outil important pour réaliser leurs objectifs personnels et collectifs. L'énergie que ces apprenants et collectivités apprenantes consacrent à l'alphabétisation peut s'estomper si le financement est incertain ou non disponible.

Comparativement au coût des autres services à la personne, l'investissement social que nécessite un effort global d'alphabétisation au Manitoba est modeste. Par contre, ses retombées possibles sur les plans économique, humain et social sont immenses.

Conseil de l'alphabétisation des adultes du Manitoba

Recommandation nº 3

Que le gouvernement du Manitoba mette sur pied un Conseil de l'alphabétisation des adultes du Manitoba qui relève directement du ministre de l'Éducation. Ce conseil se composerait de représentants supérieurs des domaines et secteurs suivants :

- **les collectivités de tout le Manitoba où se fait l'alphabétisation, notamment un nombre important de représentants des communautés autochtones et multiculturelles et de toutes les régions du Manitoba;**
- **des apprenants adultes provenant de toute la communauté de l'alphabétisation;**
- **des spécialistes de l'alphabétisation et d'autres éducateurs;**
- **le réseau de l'éducation, notamment les écoles, les établissements d'enseignement privés, les collèges communautaires et les universités;**
- **l'industrie, le monde du travail et les médias.**

Recommandation nº 4

Que le Conseil de l'alphabétisation des adultes dispose des fonds et des ressources nécessaires pour soutenir les activités d'alphabétisation, en collaboration avec l'ensemble de la communauté, en concentrant ses efforts sur cinq domaines principaux :

- **l'alphabétisation en milieu autochtone**
- **l'alphabétisation en milieu multiculturel**
- **l'alphabétisation en milieu urbain**
- **l'alphabétisation en milieu rural**
- **l'alphabétisation dans les régions septentrionales**

Discussion

Au Manitoba actuellement, l'alphabétisation des adultes représente un domaine d'activité secondaire de nombreux secteurs du réseau de l'éducation. On a nettement besoin de prendre dans les établissements des dispositions qui feront de l'alphabétisation un objectif prioritaire.

Le Conseil de l'alphabétisation du Manitoba établira le fondement institutionnel pour permettre la coopération entre toutes les collectivités et tous les secteurs du réseau éducatif, et la plus grande participation possible de la collectivité en général à l'évolution de stratégies d'alphabétisation axées sur l'apprenant et fondées sur la collectivité.

Selon le groupe de travail, le Conseil constituera une tribune appropriée et efficace pour l'élaboration des politiques, l'évaluation des besoins et la mise au point de stratégies fondées sur la collectivité pour s'occuper des cinq domaines prioritaires que définit notre recommandation.

Pour être efficace, le Conseil aura besoin de ressources qui lui permettent de financer les programmes fondés sur la collectivité et de coordonner les activités d'alphabétisation dans tout le gouvernement.

Bureau de l'alphabétisation

Recommandation nº 5

Qu'un nouveau Bureau de l'alphabétisation créé au sein d'Éducation Manitoba fournisse le soutien au Conseil de l'alphabétisation des adultes. Le Bureau de l'alphabétisation serait dirigé par un coordonnateur de l'alphabétisation du Manitoba relevant du Conseil, et il disposerait des ressources et du personnel suffisants pour appuyer le travail du Conseil, notamment dans les domaines suivants :

- **l'élaboration de politiques et l'évaluation des besoins, dont une appréciation des problèmes et des possibilités d'alphabétisation au sein de la communauté franco-manitobaine;**
- **les programmes de développement et de diffusion communautaire;**
- **les programmes de sensibilisation à l'alphabétisation;**
- **la définition de critères régissant l'établissement des programmes d'alphabétisation;**
- **la coordination des activités gouvernementales reliées aux services d'alphabétisation;**
- **la coordination et la promotion d'une vaste participation communautaire aux programmes d'alphabétisation et de sensibilisation à l'alphabétisation;**
- **le soutien nécessaire à l'échange de renseignements et à l'établissement de réseaux entre les programmes d'alphabétisation, afin de favoriser la mise au point de modèles d'alphabétisation efficaces;**
- **le soutien pour favoriser l'organisation "d'associations d'apprenants", à l'échelle communautaire et provinciale;**
- **l'appui à la recherche en alphabétisation au Manitoba, et à la diffusion de ses résultats;**

• le soutien à la mise au point et à la distribution d'ouvrages d'alphabétisation des adultes qui tiennent compte des besoins des apprenants et des collectivités apprenantes, et qui les intéressent, dans tout le Manitoba;

• le soutien et la diffusion d'autres méthodes et technologie d'enseignement et d'étude en alphabétisation, dont des techniques d'étude à distance et des programmes d'alphabétisation assistée par ordinateur;

• la promotion de l'alphabétisation en milieu de travail;

• l'évaluation des besoins particuliers et la mise au point de moyens efficaces pour les personnes ayant des besoins spéciaux, les personnes âgées, les prisonniers et les femmes.

Discussion

Pour être efficace, le Conseil de l'alphabétisation doit avoir ses propres ressources et son propre personnel dévoué. Le groupe de travail croit qu'il est possible de doter la plupart des postes du Bureau de l'alphabétisation en réorganisant le personnel actuel d'Éducation Manitoba, et qu'il ne sera nécessaire de créer que très peu de nouveaux postes, le cas échéant.

Une grande partie du travail du Bureau consistera à mieux coordonner les activités qu'entretient déjà tout le gouvernement dans le domaine de l'alphabétisation. On trouve dans les collèges communautaires et ailleurs dans le réseau de l'éducation des ressources et des compétences qui peuvent être adaptées et mises à contribution dans le cadre de programmes d'alphabétisation fondés sur la collectivité. La voix plus forte dont disposeront les apprenants et la communauté grâce au travail du Conseil de l'alphabétisation des adultes et du Bureau de l'alphabétisation peut permettre à ces ressources et à ces compétences de produire de meilleurs résultats.

À cette fin, le Bureau de l'alphabétisation coordonnera les rapports avec les groupes d'alphabétisation régionaux et locaux qui sont représentatifs de leur collectivité et ont une perception particulière des problèmes d'alphabétisation dans les différentes régions et les divers groupements culturels du Manitoba.

Lorsqu'on aura défini des lacunes dans le service, comme le manque de programmes de transition ou de dispositions pour l'alphabétisation de prisonniers, le Bureau de l'alphabétisation collaborera avec les autres services gouvernementaux pour les combler.

Il sera important que les membres du personnel de développement communautaire chargés des activités d'alphabétisation en milieu autochtone soient eux-mêmes des autochtones, comme il sera préférable qu'ils parlent couramment les langues autochtones aussi bien que l'anglais et puissent lire et écrire ces langues. De même, il sera préférable que le personnel de développement communautaire qui se chargera des activités d'alphabétisation en milieu multiculturel soit familier avec les diverses langues et cultures que l'on trouve au Manitoba.

Selon le groupe de travail, le Bureau de l'alphabétisation devrait travailler avec les apprenants par l'entremise des "associations d'apprenants" et en collaboration avec les autres secteurs du monde de l'enseignement et les collectivités en général, pour appuyer la recherche et mettre au point des ouvrages d'alphabétisation. Ces ouvrages seraient mis à la disposition des collectivités par le biais de "centres d'apprentissage" qu'hébergeraient des installations adéquates dans tout le Manitoba, et qui pourraient ainsi pallier au manque de livres dont souffrent de nombreuses collectivités.

Une avenue prometteuse pour l'accroissement de ces services est la mise sur pied d'un réseau de bibliothèques plus efficace et mieux appuyé. Le Bureau de l'alphabétisation étudiera les possibilités qu'offrent ces mesures pour ce qui est de l'amélioration de "l'infrastructure en matière d'alphabétisation" des collectivités manitobaines.

Le Bureau de l'alphabétisation distribuera aux programmes communautaires des subventions à l'alphabétisation des adultes qui seront disponibles par l'entremise du Conseil de l'alphabétisation. Le Bureau sera en mesure de conclure des contrats avec des organismes gouvernementaux et autres pour la prestation des services, et notamment de contrats portant sur la recherche en alphabétisation et la mise au point de manuels d'alphabétisation.

La politique que nous recommandons et la structure institutionnelle du Conseil de l'alphabétisation et du Bureau de l'alphabétisation permettront aux apprenants et aux collectivités apprenantes de tout le Manitoba de pouvoir tracer les "sentiers" menant à l'alphabétisation variés dont ont besoin les divers groupes et personnes de toute la province.

Moyens de soutien à l'intention des apprenants

Recommandation nº 6

Que le Conseil de l'alphabétisation et le Bureau de l'alphabétisation, en collaboration avec les autres ministères du gouvernement, étudient la suffisance des moyens de soutien en place pour permettre aux gens de suivre les programmes d'alphabétisation, y compris les mesures visant les situations socio-économiques qui peuvent contribuer à l'analphabétisme permanent.

Discussion

Tout au cours de nos audiences à travers le Manitoba, nous avons entendu parler du manque de services de garde à l'enfance, du manque de moyens de transport et du manque de ressources financières qui constituent autant d'obstacles. La mise en œuvre de programmes d'alphabétisation des adultes fondés sur les collectivités peut ouvrir des sentiers menant à l'alphabétisation des Manitobains et Manitobaines, mais beaucoup ne pourront pas emprunter ces sentiers si on ne leur apporte pas les soutiens adéquats.

Pour que l'engagement du gouvernement à l'endroit de l'alphabétisation de tous les Manitobains devienne réel et efficace, il est essentiel que les soutiens adéquats soient disponibles.

Sensibilisation

Recommandation nº 7

Que le Conseil de l'alphabétisation, en collaboration avec le monde de l'éducation et la collectivité en général, élabore et mette en œuvre des programmes de sensibilisation afin d'assurer que la communauté comprenne bien l'importance de l'alphabétisation et sache que des services d'alphabétisation sont disponibles.

Discussion

Dans le passé, il était possible pour les analphabètes et les analphabètes fonctionnels de réussir à faire face à de nombreux aspects de la vie au Manitoba. Cela est vrai pour de moins en moins de personnes en raison des changements technologiques et de l'évolution du marché du travail, et aussi de l'alphabétisation croissante de l'ensemble de la société. Les possibilités de l'analphabète seront de plus en plus limitées.

Il faut que la communauté le comprenne de sorte qu'elle appuie les efforts des apprenants et des collectivités apprenantes dans tout le Manitoba, et il est important que les apprenants éventuels connaissent les sentiers de l'alphabétisation que le Manitoba entend mettre à la disposition de tous ces citoyens et citoyennes.

Les bibliothèques peuvent jouer un rôle concret et créatif dans la sensibilisation accrue du public de toutes les régions du Manitoba à l'analphabétisation.

Particulièrement dans les collectivités éloignées ou isolées du nord et des régions rurales, les services de bibliothèque mobile peuvent assurer un appui et un point de concentration pour les efforts d'alphabétisation en renforçant l'infrastructure de ces communautés en matière d'alphabétisation.

1990 – Année internationale de l'alphabétisation

Recommandation nº 8

Que le gouvernement du Manitoba s'engage dans l'élaboration pratique et très rapide de programmes d'alphabétisation des adultes axés sur les apprenants et fondés sur les collectivités, à l'échelle provinciale, pour souligner l'Année internationale de l'alphabétisation en 1990. En outre, que le gouvernement joue le rôle de meneur dans la mise sur pied d'une campagne conjointe avec les médias et l'industrie pour prévenir l'analphabétisme en sensibilisant davantage aux facteurs déterminants qui peuvent contribuer à l'alphabétisation des enfants.

Discussion

Selon le groupe de travail, la meilleure manière pour le Manitoba de souligner l'Année de l'alphabétisation consistera à prendre les mesures nécessaires pour permettre l'élaboration rapide des programmes d'alphabétisation des adultes axés sur les apprenants et fondés sur les collectivités dont les Manitobains et Manitobaines ont besoin.

Il existe également une variété de moyens par lesquels la communauté en général peut aider à prévenir l'analphabétisme en faisant la promotion de l'étude chez les enfants.

Les parents peuvent améliorer grandement les chances de leurs enfants de s'alphabétiser en leur faisant la lecture à haute voix, avant leur entrée à l'école. Là où il y a des bibliothèques qui disposent des ressources nécessaires, elles peuvent réaliser des programmes de diffusion à l'intention des enfants d'analphabètes et des autres élèves qui peuvent avoir de faibles possibilités de réussite, tels les élèves vulnérables. Les éducateurs et les chefs de file autochtones peuvent participer à des programmes communautaires d'intervention précoce. Les médias peuvent aider à faire connaître la valeur de l'alphabétisation, alors que le monde de l'industrie peut assurer le leadership et fournir les ressources pour communiquer avec les Manitobains et Manitobaines en milieu de travail.

L'Année internationale de l'alphabétisation reflète une prise de conscience à l'échelle mondiale de l'importance croissante de la lecture, de l'écriture, du calcul et des aptitudes en communications dans la qualité de vie dont peuvent jouir les gens. Le Manitoba peut témoigner de l'importance qu'il attache à l'alphabétisation de tous ses citoyens et citoyennes en lançant une campagne comme celle que nous recommandons.

L'Élève vulnérable

Recommandation nº 9

Qu'Éducation Manitoba encourage la mise sur pied de projets visant à déterminer les élèves vulnérables, c'est-à-dire, ayant de faibles possibilités de réussite et à répondre à leurs besoins, notamment par le biais de ce qui suit :

- **des programmes de soutien aux parents et d'intervention rapide fondés sur de meilleures communications entre les parents et l'école, et des mesures concrètes pour appuyer la participation parentale au travail de l'élève à l'école comme à la maison;**
- **l'élaboration et le financement de programmes de remplacement pour les élèves vulnérables, dont des projets comme des programmes combinant le travail et l'éducation, des inscriptions et des calendriers flexibles, et la prestation de services scolaires dans des endroits autres que l'école lorsque cela convient;**
- **l'établissement de liens entre les écoles et les programmes d'alphabétisation des adultes fondés sur la collectivité afin de permettre de partager les ressources et les compétences, et de faire des mises en rapport et des échanges de participants lorsque cela est une solution adéquate pour l'élève vulnérable;**
- **l'appui des efforts des collectivités autochtones visant à permettre une scolarisation adaptée à la culture et aux réalités des jeunes autochtones du Manitoba;**
- **le soutien de programmes améliorés à l'intention des élèves ayant des besoins particuliers, dont des programmes de prévention pré-scolaires avec la participation des parents et de la collectivité.**

Recommandation nº 10

Que les ressources soient mises à la disposition des divisions scolaires dont les écoles seraient prêtes à participer à la mise en œuvre d'un plan quinquennal d'alphabétisation élaboré au sein de la collectivité avec la participation tant des membres de la collectivité que du personnel des écoles, pour faire face au problème des décrocheurs, ce qui comprendrait notamment la fourniture des compétences et des ressources scolaires nécessaires pour appuyer les programmes d'alphabétisation des adultes fondés sur la collectivité. La progression de ce plan ferait l'objet d'évaluations annuelles.

Discussion

Le groupe de travail croit que le succès sur le "chemin de l'alphabétisation" qu'offre le réseau scolaire demeure le cheminement le moins perturbateur et celui que préfère la grande majorité des Manitobains et Manitobaines. Le réseau scolaire doit faire face à une grande variété de défis, et il y aura toujours des personnes auxquelles le succès échappera. Toutefois, les efforts visant à élargir cette "route" afin de répondre aux besoins d'une plus grande proportion de jeunes représentent un défi important et fondamental pour les éducateurs et les écoles du Manitoba.

De même, de meilleurs efforts systématiques et coopératifs visant à ouvrir des "sentiers" pour ceux qui abandonnent l'école avant d'être alphabétisés peuvent aider de nombreux jeunes à éviter le piège de l'analphabétisme qui dure toute une vie.

Financement de l'alphabétisation en milieu autochtone

Recommandation nº 11

Que le gouvernement du Manitoba entame des discussions avec le gouvernement fédéral afin que les projets d'alphabétisation des Indiens de plein droit soient considérés comme un service d'éducation admissible aux subventions fédérales, dans les réserves, en milieu urbain et ailleurs au Manitoba.

Recommandation nº 12

Que le gouvernement du Manitoba prenne l'initiative pour résoudre les problèmes de compétence actuels dans le financement des programmes d'alphabétisation fondés sur la collectivité dans les réserves indiennes du Manitoba, dans le but de négocier un accord de financement adéquat et un mécanisme d'attribution des subventions pour assurer à ces programmes un financement à long terme stable et flexible.

Recommandation nº 13

Nonobstant les résultats de ses discussions avec le gouvernement fédéral, que le gouvernement du Manitoba reconnaisse qu'il est responsable de fournir les fonds et les ressources nécessaires à la réalisation de l'alphabétisation de tous les membres de la communauté autochtone du Manitoba.

Discussion

On relève des anomalies dans les ententes actuelles de financement de l'alphabétisation en milieu autochtone. Le gouvernement fédéral est responsable du financement des écoles dans les réserves, mais jusqu'à maintenant, il n'a pas considéré l'alphabétisation des adultes comme un service éducatif donnant droit à des subventions.

L'analphabétisme chez les autochtones est en partie dû au fait que, dans le passé, le réseau scolaire financé par le fédéral a été incapable d'établir un chemin menant à l'alphabétisation que la plupart pouvaient emprunter.

Avec les améliorations apportées aux écoles autochtones, dont un grand nombre découlent du fait que les enseignants autochtones et la communauté elle-même assument une plus grande responsabilité vis-à-vis de l'éducation et en assurent un meilleur contrôle, on a besoin de programmes d'alphabétisation des adultes flexibles axés sur les apprenants et fondés sur la collectivité pour répondre aux besoins des apprenants adultes dans toute la communauté autochtone.

Il est important de régler entre les gouvernements fédéral et provincial la question des sources de financement et celle de la responsabilité des normes, et de s'assurer que les collectivités sont clairement informées des conditions d'admissibilité au financement et des fonds disponibles. Il faut en outre assurer la stabilité du financement. Les financements fédéral et provincial à court terme actuels de l'alphabétisation des adultes ne permettent pas l'évolution de programmes efficaces fondés sur la collectivité.

Peu importe les mesures que prend le gouvernement fédéral dans ses domaines de compétence, le groupe de travail croit que le Manitoba a un rôle à jouer et est responsable de fournir les fonds et les ressources nécessaires pour appuyer l'alphabétisation de tous les Manitobains et Manitobaines, y compris les membres de la communauté autochtone du Manitoba.

Rôle du Manitoba dans l'alphabétisation en milieu autochtone

Recommandation nº 14

Que le gouvernement du Manitoba, par le biais du Conseil de l'alphabétisation des adultes, collabore avec la communauté autochtone et les autres intervenants à la mise au point de ce qui suit :

- **des ouvrages adéquats d'alphabétisation en milieu autochtone, dont des documents en langues maternelles;**
- **des programmes d'alphabétisation assistée par ordinateur et d'enseignement à distance, et d'autres techniques d'enseignement et d'étude qui peuvent aider à surmonter l'obstacle de l'isolement;**
- **des programmes et des ressources appropriées pour l'enseignement de l'Anglais langue seconde à la population autochtone du Manitoba.**

Recommandation nº 15

Que les autochtones manitobains soient admissibles aux programmes d'Anglais langue seconde (ALS).

Discussion

On juge qu'une grande partie de l'éducation offerte aux autochtones dans le passé et des ouvrages d'alphabétisation existants ne tiennent pas compte de la réalité ou de la culture autochtone, et ne conviennent pas. Un élément important de la manifestation de la communauté autochtone du Manitoba comme collectivité voulant s'alphabétiser est son désir de renforcer et de conserver sa culture, dans le cadre d'une tendance généralisée au sein de cette collectivité à assumer une plus grande responsabilité de ses propres affaires, et d'en avoir un meilleur contrôle.

Pour convenir aux autochtones, les sentiers de l'alphabétisation exigent des manuels et des méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui reflètent leur expérience et leur culture, les objectifs de chaque apprenant ainsi que de la collectivité en tant que communauté apprenante, et les réalités de l'isolement qui touchent de nombreuses collectivités autochtones.

Il faut aussi comprendre le fait que pour de nombreux autochtones, l'anglais est une langue seconde, et qu'un cours d'Anglais langue seconde approprié est une condition préalable à l'alphabétisation en anglais.

On relève également au sein de la communauté autochtone un désir d'alphabétisation en langue maternelle. Ce désir est particulièrement fort à Island Lake, collectivité isolée au dialecte unique. Le groupe de travail croit que l'alphabétisation dans la langue maternelle peut contribuer tant à la motivation de l'apprenant dans ses efforts pour s'alphabétiser en anglais qu'à son succès, et croit que la province devrait l'appuyer.

Anglais langue seconde (ALS)

Recommandation nº 16

Que le gouvernement du Manitoba encourage la mise en œuvre des programmes d'anglais langue seconde et d'alphabétisation en ALS suivants fondés sur la collectivité tels que les suivants:

- **programmes dans des milieux variés, c'est-à-dire les écoles, les collèges communautaires, les établissements privés, les centres communautaires ou tout autre endroit adéquat et accessible aux élèves de l'ALS;**
- **programmes dans le cadre des garderies pour assurer que les enfants acquièrent les compétences linguistiques nécessaires pour s'intégrer au réseau scolaire, et lorsque cela est approprié, des cours d'ALS aux parents également;**
- **programmes faisant appel à des enseignants et à des enseignants adjoints qui parlent la langue maternelle de ceux qui étudient;**
- **programmes qui apportent de la stabilité à l'apprenant en assurant la plus grande continuité possible du programme, de manière à réduire au minimum la nécessité de changer d'établissement;**
- **programmes uniformes ou du moins qui se comparent facilement d'une province à l'autre;**
- **programmes ouverts aux immigrants et aux réfugiés dès leur arrivée au Canada.**

Recommandation nº 17

Que le gouvernement du Manitoba, par l'entremise du Conseil de l'alphabétisation des adultes, collabore avec la communauté multiculturelle à la mise au point de matériel d'alphabétisation et de méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui tiennent compte des antécédents, de la culture et de la motivation des personnes qui suivent des cours d'ALS.

Discussion

Les immigrants et les réfugiés doivent avoir l'occasion d'apprendre l'anglais et de s'alphabétiser dans cette langue pour se faire une nouvelle vie au Manitoba. Il est possible de leur faciliter grandement l'acquisition de ces connaissances en élaborant des programmes d'alphabétisation flexibles, axés sur les apprenants et fondés sur la collectivité, et en fournissant des ouvrages d'alphabétisation qui reflètent les antécédents de ces personnes.

Un grand nombre de personnes qui se sont adressées au groupe de travail ont souligné leur désir d'avoir des instructeurs ou des instructeurs adjoints qui parlent couramment leur langue maternelle.

Le groupe de travail croit qu'une meilleure collaboration avec la communauté multiculturelle du Manitoba offrirait de grandes possibilités d'améliorer les sentiers de l'alphabétisation en ALS, et il verrait une participation accrue de cette communauté à ces activités comme une stratégie clé de la province en matière d'alphabétisation.

Recommandation nº 18

Que le gouvernement du Manitoba encourage la mise au point d'ouvrages qui permettent les programmes d'ALS et d'alphabétisation en ALS, et y participe aux fins suivantes :

- **inclure un contenu canadien, notamment des renseignements sur la culture, les valeurs et le droit du Canada;**
- **refléter les aspects ethniques, multiculturels et linguistiques de l'alphabétisation, et en tenir compte.**

Discussion

De nombreuses personnes qui ont pris la parole devant le groupe de travail ont fait part de leur besoin de mieux comprendre les lois, les valeurs et les coutumes canadiennes pour réussir à s'établir au Canada. Le développement d'ouvrages qui transmettent ces renseignements comme élément de l'alphabétisation répond directement aux motifs de ces apprenants, et est une composante essentielle d'une méthode d'alphabétisation axée sur les apprenants.

Recommandation nº 19

Que le gouvernement veille à ce que le rapport enseignant-élèves dans les programmes d'ALS où les apprenants sont analphabètes dans leur langue maternelle, soit suffisamment faible pour assurer une attention et une formation personnelles, et à ce que la taille des classes dans tous les programmes d'ALS soit examinée pour garantir des rapports adéquats ainsi que l'accès à l'instruction.

Discussion

Particulièrement lorsque les élèves d'ALS sont analphabètes dans leur langue maternelle, on a besoin d'une instruction personnelle intensive qu'on ne peut obtenir que lorsque l'élève a amplement l'occasion d'interagir directement avec l'enseignant. Quelques élèves et éducateurs ont fait part au groupe de travail de leur inquiétude devant le fait que l'inscription aux classes d'ALS en général est souvent trop élevée pour permettre une étude efficace. Cette question devrait faire l'objet d'un examen.

Recommandation nº 20

Que les immigrants et réfugiés ayant des compétences techniques ou une formation universitaire reconnue, ou les deux, profitent d'un apprentissage adéquat après avoir suivi un cours d'ALS général mettant l'accent sur l'acquisition du vocabulaire spécialisé pertinent à leur domaine. Cela les aiderait à répondre aux exigences des organismes canadiens en cause pour reconnaître leur formation reçue à l'étranger.

Discussion

Comme le souligne le corps du présent rapport, le groupe de travail ne porte aucun jugement quant à l'équité et à l'à-propos avec lesquels les organismes de contrôle des professions et les autres groupes évaluent les cours suivis à l'étranger, même si nous pensons que le gouvernement devrait se pencher sur cette question. De toute façon, le fait de fournir une formation adéquate reliée au travail pour permettre à des personnes de devenir aptes à travailler dans leur domaine de spécialisation le plus rapidement possible, peut favoriser leur succès et la contribution qu'elles puissent apporter au Manitoba.

Recommandation nº 21

Que l'aide aux étudiants et les autres services de soutien soient fournis à tous les élèves d'ALS, y compris les immigrants aussi bien que les réfugiés, et que cette aide comprenne les services de garde à l'enfance pour les élèves d'ALS au Manitoba.

Discussion

Pour de nombreux élèves d'ALS, la période entre leur arrivée au Manitoba et le moment où ils peuvent parler suffisamment l'anglais et ont acquis une alphabétisation adéquate, constitue une période creuse dans leur progression vers l'intégration complète à notre société. Le manque de services de soutien tels que le transport, l'aide financière et, surtout pour les femmes, la garde à l'enfance, peut constituer un obstacle à l'alphabétisation. Le gouvernement fédéral fournit actuellement de l'aide aux réfugiés, mais non aux immigrants. Les deux groupes doivent profiter des services de soutien pour avoir réellement accès à l'alphabétisation.

Recommandation nº 22

Qu'on appuie les activités de diffusion des programmes d'ALS et d'alphabétisation en ALS afin d'assurer que les apprenants éventuels de l'ALS soient conscients de l'existence de ces programmes et y ait accès.

Discussion

Une grande variété de facteurs culturels, linguistiques ou financiers peuvent constituer des obstacles à l'entrée des immigrants et des réfugiés dans les programmes d'ALS. Ces obstacles peuvent être particulièrement importants dans le cas des femmes.

Certains programmes d'ALS ayant des liens étroits avec les organismes multiculturels ont déjà fait la preuve de l'efficacité des programmes de diffusion pour inciter les personnes à devenir des apprenants. Cela devrait être encouragé.

Recommandation nº 23

Qu'Éducation Manitoba et les collèges communautaires reconnaissent les compétences en ALS acquises par les personnes qui suivent les cours dans les établissements d'enseignement privés et les programmes fondés sur la collectivité.

Discussion

La possibilité de passer d'un cours d'ALS à des débouchés d'éducation plus vastes constitue l'une des principales motivations de nombreux élèves de l'ALS, au Manitoba. Dans une méthode d'alphabétisation axée sur l'apprenant et fondée sur la collectivité, les personnes elles-mêmes choisiront quels programmes suivre, et on devrait prendre des mesures pour que leurs résultats obtenus dans ces programmes soient reconnus par le réseau d'éducation.

Formation et éducation à l'intention des éducateurs et des personnes qui travaillent en alphabétisation

Recommandation nº 24

Que les programmes de formation des enseignants soient revus pour augmenter le nombre de crédits requis pour donner des cours en alphabétisation, la matière de ces crédits devant porter notamment sur ce qui suit :

- **la sensibilisation et la sensibilité aux besoins éducatifs et aux styles d'apprentissage variés;**
- **la sensibilisation et la sensibilité aux facteurs multiculturels, notamment une meilleure compréhension de la valeur des langues maternelles;**
- **un accent plus prononcé sur les besoins spéciaux, dont les handicaps physiques, les troubles d'apprentissage et les autres situations qui peuvent nuire à l'apprentissage chez certains Manitobains et Manitobaines;**
- **une meilleure compréhension des méthodes de lecture et d'écriture;**
- **une meilleure compréhension des moyens par lesquels une langue est acquise "naturellement" dans un contexte social;**
- **un accent plus prononcé sur l'apprentissage et l'éducation des adultes.**

Recommandation nº 25

Que les écoles accordent la priorité aux activités de perfectionnement professionnel des enseignants pour leur permettre d'acquérir ce qui suit :

- **une sensibilité adéquate aux styles d'apprentissage;**
- **des stratégies de remplacement pour les élèves vulnérables;**
- **la capacité de répondre aux besoins des élèves ayant des besoins spéciaux;**
- **une meilleure compréhension de la valeur de la participation des parents à l'éducation et la capacité de la stimuler.**

Recommandation nº 26

Que les enseignants des cours d'alphabétisation en ALS détiennent les qualifications professionnelles appropriées.

Recommandation nº 27

Que le gouvernement du Manitoba appuie la création des moyens d'acquisition d'aptitudes et de perfectionnement professionnel chez les personnes qui travaillent dans le domaine de l'alphabétisation dans toute la province, ce qui comprend notamment la promotion de l'établissement de réseaux et d'échanges de renseignements, et des possibilités de participer à l'élaboration d'ouvrages d'alphabétisation et de techniques d'enseignement et d'apprentissage qui répondent aux besoins des apprenants et des collectivités dans toute la province.

Recommandation nº 28

Que le gouvernement du Manitoba appuie une "conférence des personnes travaillant en alphabétisation" pour donner à ces personnes l'occasion d'établir des relations, d'acquérir des aptitudes, d'échanger des informations et de rencontrer directement le Conseil de l'alphabétisation des adultes régulièrement.

Discussion

Bien que, selon la perception qu'a le groupe de travail de l'alphabétisation, le principal agent de changement soit l'apprenant lui-même, l'éducateur joue un rôle complexe qui offre de nombreux défis.

À mesure que l'atteinte de meilleurs résultats dans le domaine de l'alphabétisation prendra de l'importance dans le réseau scolaire et les programmes d'alphabétisation en ALS et autres, on aura besoin d'acquérir des aptitudes additionnelles et de recevoir de la nouvelle formation.

Le groupe de travail espère que, grâce aux relations coopératives qui naîtront du travail du Conseil de l'alphabétisation et avec la participation concrète des organismes professionnels dans le domaine de l'éducation, les ressources adéquates en formation – pour les enseignants dans le domaine de l'éducation, pour les enseignants en ALS et en alphabétisation en ALS, et pour les personnes qui travaillent dans le domaine de l'alphabétisation au Manitoba – évolueront pour répondre aux besoins des programmes d'alphabétisation axés sur les apprenants et fondés sur la collectivité qu'on trouve dans tout le Manitoba.

Conclusion

Le besoin d'alphabétisation des Manitobains et Manitobaines, pour leur permettre de mener une vie aussi remplie et aussi réussie qu'elle devrait l'être, est plus grand aujourd'hui que jamais au cours de notre histoire.

Et aujourd'hui, le phénomène des apprenants et des collectivités apprenantes, c'est-à-dire des personnes et des groupes qui veulent s'alphabétiser à des fins personnelles et communes, fournit au Manitoba l'occasion de progresser vers la réalisation de son objectif qui est l'alphabétisation de tous ses citoyens et citoyennes.

Le groupe de travail croit que les recommandations formulées ici peuvent fournir un solide fondement pour cette progression, maintenant et dans l'avenir.